

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

n° 2019-P190

Au Conseil d'administration

Pour: INFORMATION

Date 2019-04-11

Sujet/titre :

Réaménagement du camping du lac Philippe

Sommaire

- Présentation de la vision et des principes de design qui guideront le projet de réaménagement du terrain de camping du lac Philippe dans le parc de la Gatineau.

Aperçu du risque

- Sans objet.

Recommandation

- Sans objet.

Soumis par :

Daniel Champagne, directeur général,
Aménagement de la capitale
Nom

Signature

Soumis par :

Anne Ménard, directrice générale intérimaire,
Intendance de la capitale
Nom

Signature

1. Priorités stratégiques

Le terrain de camping public du lac Philippe est un atout clé qui permet à la Commission de la capitale nationale (CCN) de réaliser plusieurs de ses objectifs stratégiques.

Les engagements actuels de la CCN quant à l'entretien et à l'amélioration du terrain de camping du lac Philippe figurent dans les documents suivants :

- le Plan d'entreprise de 2018-2023 :
 - Priorité n° 3 : Offrir un accès public et de nouveaux liens pour que les Canadiens puissent découvrir les berges et les cours d'eau
 - Priorité n° 5 : Être un partenaire à valeur ajoutée pour créer des legs durables qui seront une source de fierté pour les Canadiens. Le camping du lac Philippe augmente l'achalandage des commerces environnants. Au cours des dernières années, un programme d'offres spéciales a été mis en œuvre pour encourager les campeurs à découvrir de nouvelles expériences de type aventure et à visiter les points d'attrait de la région.
- le Plan d'activités récréatives du parc de la Gatineau;
- le Plan directeur du parc de la Gatineau.

L'offre d'un camping et des services connexes contribue également à réaliser plusieurs objectifs stratégiques et priorités gouvernementales, à savoir :

- fournir l'accès et le plaisir de l'environnement naturel des berges du lac Philippe, en plus des installations récréatives (canots, kayaks, sentiers pédestres, aires de jeux, accès à la plage, pique-niques et interprétation) (*Résultat stratégique : l'accès public aux berges*);
- permettre de s'imprégner de manière significative d'une expérience active dans un cadre naturel distinctif au sein de la région de la capitale (*Architecture des activités de programme : l'expérience en plein air*);
- offrir des occasions importantes pour favoriser l'engagement des jeunes afin qu'ils apprennent à promouvoir l'appréciation et la compréhension de la nature, engendrant ainsi l'intendance environnementale (*Priorité gouvernementale – l'engagement des jeunes*);
- fournir aux visiteurs un hébergement abordable qui constitue aussi un point de départ idéal pour la découverte de tout ce qu'offre la capitale du Canada (*mandat de la CCN*).

2. Autorité

- *Loi sur la capitale nationale*, paragraphe 10(1) et alinéa 10(2)f
- Règlements administratifs de la CCN, paragraphe 3.2, alinéa 3.2.5.

3. Contexte

Le camping fait partie de l'éventail d'activités et de services jugés conformes au mandat de conservation du milieu naturel du parc de la Gatineau. Le terrain de camping du lac Philippe, qui est situé dans la partie nord du parc de la Gatineau, a été aménagé à la fin des années 1950 selon les normes et les besoins de l'époque. Au cours des dernières années, la CCN a mis en œuvre un programme de modernisation des installations du camping, qui a permis dans un premier temps d'effectuer la réhabilitation des blocs sanitaires. Par contre, d'autres infrastructures du camping sont vieillissantes et n'ont pas été améliorées depuis 30 ans.

D'année en année, les installations vieillissantes du camping du lac Philippe répondent de moins en moins aux attentes des campeurs et respectent de moins en moins les normes de qualité en vigueur. Il devient d'autant plus difficile d'offrir un produit de qualité, tandis qu'ailleurs, les campings de parcs nationaux et fédéraux font l'objet d'importants travaux de modernisation et d'amélioration.

À plusieurs occasions au cours des dernières années, les motifs, les arguments commerciaux et l'approche conceptuelle proposée à l'appui de la modernisation du camping du lac Philippe ont été présentés au conseil d'administration.

Les résultats des récentes études et analyses ont servi de fondement pour l'élaboration des principes directeurs proposés pour moderniser le terrain de camping et améliorer l'expérience des utilisateurs, comme suit :

- améliorer l'offre, la qualité et l'aspect fonctionnel des équipements d'infrastructure;
- renforcer les services aux visiteurs, et de ce fait rehausser la qualité d'expérience;
- réduire les effets environnementaux nuisibles.

En juin 2018, le conseil d'administration a accordé son approbation en principe au projet de modernisation du camping du lac Philippe, sous réserve d'attribuer au maximum 20 % de l'enveloppe budgétaire totale aux travaux de conception. De plus, le conseil d'administration a demandé à l'équipe de projet de revenir lui présenter la vision d'ensemble et les principes de design aux fins d'approbation.

En prévision de la présentation au conseil d'administration, ces éléments ont été présentés au Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier (CCUDI) le 7 décembre 2018. (Se reporter à l'extrait du procès-verbal de cette réunion, sous l'Annexe A).

4. Analyse des options

La vision d'ensemble

La vision d'ensemble du terrain de camping du lac Philippe s'établit comme suit :

« Fournir dans un cadre naturel exceptionnel une expérience intime, confortable et à la hauteur des attentes des utilisateurs. »

Nous souhaitons attirer une clientèle plus variée, y compris un certain nombre de véhicules récréatifs (un marché important et en croissance) et les retenir pour une plus longue durée de séjour, les campeurs doivent avant tout ressentir qu'ils sont dans un parc de conservation.

Dans cette optique, nous proposons en premier lieu les éléments de design suivants :

- Une conception d'ensemble basée sur les principales caractéristiques biophysiques des lieux. Ainsi, le terrain de camping sera divisé en aires distinctes offrant divers types d'hébergement et des expériences variées (se reporter à l'Annexe B)*.
 - Le Pré
 - Le Ruisseau
 - L'Escarpement
 - Le Boisé
 - Les Collines
 - La Plage

** En reconnaissance de la présence historique des peuplades des Premières Nations dans la région, les noms de ces six secteurs seront présentés en langue Anishinabeg, en français et en anglais.*

- Maintien de l'empreinte écologique existante.
- Protection et restauration des éléments naturels sensibles :
 - Retrait des installations en zone riveraine et remise en état des berges;
 - Reverdissement avec des plantes et des arbustes indigènes;
 - Protection des espèces sensibles;
 - Réduction de la circulation des véhicules motorisés;
 - Encouragement de l'utilisation de modes de circulation à faible impact dans le camping (déplacements à pied et à vélo).
- Infrastructures durables :
 - Construits avec des matériaux nobles en harmonie avec le contexte naturel;
 - Rendement environnemental supérieur.

- Éléments de design normalisés :
 - Qualité des sites;
 - Excellence en matière de design.
- Rehaussement de l'aspect visuel :
 - Mise en valeur des attraits naturels du site.

5. Détails financiers

Sans objet.

6. Opportunités et résultats attendus

Le projet de modernisation du camping du lac Philippe représente une excellente occasion de rehausser la présence du parc de la Gatineau au sein de la capitale, d'améliorer l'expérience des visiteurs et de rentabiliser le camping en augmentant le nombre de campeurs et en prolongeant la durée de séjour. Ce projet offre également la possibilité d'améliorer l'accessibilité universelle des installations du parc et de reconnaître et faire connaître la présence historique des communautés des Premières Nations dans la région.

Le résultat attendu est un site reconnu pour sa beauté et sa qualité d'expérience. L'augmentation des recettes annuelles auraient pour effet de couvrir les coûts d'exploitation, ce qui donne à penser que le projet permettrait d'atteindre l'équilibre budgétaire quant aux activités d'exploitation et peut-être même produire un excédent.

7. Risques et mesures d'atténuation

Sans objet.

8. Consultations et communication

Mener des consultations externes avec les parties prenantes ci-dessous :

- Demsis
- Tourisme Outaouais
- Camping Québec
- Conseil canadien du camping et du VR
- Conseil canadien des parcs
- Huttonia Sutton
- Kampgrounds of America
- Logos Land
- Parcs Ontario – Administration centrale et terrains de camping
- Parcs Canada – Administration centrale et terrains de camping
- SÉPAQ – Administration centrale et terrains de camping
- Office de protection de la nature de Toronto et de la région – Administration centrale et terrain de camping

- United States National Park Service
- A for Adventure
- Biome Canada

Mener des consultations internes avec les intervenants ci-dessous :

- Les responsables du marketing;
- Les responsables de la gestion financière.

9. Prochaines étapes

- Entreprendre l'étape des travaux de conception détaillée des éléments principaux du projet (centre de services, infrastructure, naturalisation).

10. Liste des annexes

Annexe A – Extrait du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier (CCUDI) du 7 décembre 2018

Annexe B – Analyse visuelle de l'offre de camping existante

11. Auteurs de la proposition

Daniel Champagne, directeur général, Aménagement de la capitale (AC)

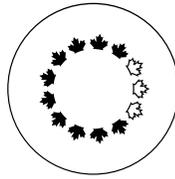
Anne Ménard, directrice générale intérimaire, Intendance de la capitale (IC)

Pierre Vaillancourt, directeur, Design et Construction, AC

Christie Spence, directrice, Terrains urbains du Québec et parc de la Gatineau, IC

Yoland Charette, chef, Architecture du paysage et Design industriel, AC

Alain d'Entremont, gestionnaire principal, Services aux visiteurs et programmes récréatifs, IC



NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee
on Planning, Design and Realty

Meeting of December 6 and 7, 2018

2018-P190 - Lac Philippe Campground
Rehabilitation (C)

Members received a presentation on the lac Philippe campground rehabilitation. They provided the following comments:

Mission

- Elsewhere in the park, the NCC is buying private properties that will be re-naturalized in time. The rationale for not doing the same with the lac Philippe campground should be communicated clearly.
- Camping is a democratic activity that is essential to nature discovery.
- The NCC should not compete with private businesses but offer a different experience:
 - excellence in architecture and public space design;
 - best practices and research in sustainable architecture;
 - exploring the traditional way of camping.

Site Master Plan

- The attributes, opportunities, and constraints of each zone should be identified:
 - topography;
 - soil;
 - septic system;

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif
de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Séance des 6 et 7 décembre 2018

2018-P190 - Réaménagement du camping
du lac Philippe (C)

Les membres reçoivent une présentation sur le réaménagement du camping du lac Philippe. Ils font les commentaires suivants :

Mission

- Ailleurs dans le parc, la CCN achète des propriétés privées qui seront re-naturalisées en temps voulu. La logique de ne pas faire la même chose pour le camping du lac Philippe devra être clairement communiquée.
- Le camping est une activité démocratique essentielle à la découverte de la nature.
- La CCN ne devrait pas entrer en compétition avec les entreprises privées, mais offrir une expérience différente :
 - excellence en architecture et en conception de l'espace public;
 - meilleures pratiques et recherche en architecture durable;
 - examiner la façon traditionnelle de camper.

Plan directeur du site

- Les attributs, les opportunités, et les contraintes de chaque zone devraient être identifiées :
 - la topographie;
 - les sols;
 - le système septique;

2018-P190 - Lac Philippe Campground
Rehabilitation (C)

- drainage;
- access by car.
- The program should match landscape limitations and attributes.
- The larger context should be provided:
 - roads / highways;
 - hierarchy of roads;
 - entrances.
- Closing camping sites periodically (fallow period) for regeneration should be considered.
- Conversion of camping sites to ready-to-camp sites should be monitored carefully.

Circulation

- Cars should be limited to meadows and woodlands, and the opportunities to drive reduced.
- Lighter vehicles like electric / solar golf carts should be provided to reduce car circulation.

Design

- The experience should be different from one zone to the other, and campers should be encouraged to explore on foot or bicycle.
- The beauty of the landscape should be showcased.
- The design should be done in an elemental way (use of wood for example).

Committee Secretary

2018-P190 - Réaménagement du camping du
lac Philippe (C)

- le drainage;
- l'accès en auto.
- Le programme devrait correspondre aux limites et aux attributs du paysage.
- Le contexte général devrait être donné :
 - routes / autoroutes;
 - hiérarchie des routes;
 - entrées.
- On devrait envisager de fermer les sites de camping de façon périodique (période de jachère) pour permettre la régénération.
- La conversion des sites de camping en prêt-à-camper devrait être dosé avec soin.

Circulation

- On devrait limiter les autos aux prés et aux bois, et on devrait réduire les opportunités de conduire.
- Des véhicules plus légers, tels que des voitures de golf électriques ou solaires devraient être fournis pour réduire la circulation automobile.

• Conception

- L'expérience devrait être différente d'une zone à l'autre, et les campeurs devraient être encouragés à explorer à pied ou à bicyclette.
- La beauté du paysage devrait être mise en valeur.
- La conception devrait se faire de façon élémentaire (utilisation de bois par exemple).

Secrétaire des comités

Caroline Bied



PARC DE LA GATINEAU
TERRAIN DE CAMPING DU LAC PHILIPPE

Analyse visuelle

Commission de la capitale nationale • Automne 2014

Document préparé par: C.Latimer & V.Rouette,
Section LA-UD, Aménagement de la capitale
Automne 2014

Document examiné par: Y.Charette
Section LA-UD, Aménagement de la capitale
Automne 2014

00

TABLE DES MATIÈRES

01

INTRODUCTION

Le contexte et les objectifs

02

MÉTHODE

Méthodologie

Critères

Options de pondération

03

RÉSULTATS

Aperçu de l'analyse

Utilisation proposée

Écran visuel

Vues

Élimination et fusion de sites

04

AUTRES ENJEUX OBSERVÉS

Érosion

Orientation et cartes

Entrée double

Dépanneur

Amphithéâtre

Blocs de stationnement

Camping de groupe

Chalets (prêt-à-camper)

Résumé de tous les éléments

05

CONCEPT GÉNÉRAL

Zones paysagères

Électricité et eau courante

Dépanneur

Abris-cuisines

Chalets (prêt-à-camper)

Éclairage naturel du ruisseau

Agrandissement futur du camping

p05

p07

p11

p21

p.29



01

INTRODUCTION

LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS

Le parc de la Gatineau est une destination récréative populaire dans la région de la capitale nationale. Le terrain de camping du lac Philippe, le seul terrain de camping aménagé du parc, permet aux utilisateurs de s'évader dans un environnement naturel magnifique tout en étant à quelques minutes en voiture du centre-ville d'Ottawa-Gatineau. Toutefois, au cours des dernières années, la Commission de la capitale nationale (CCN) a constaté une diminution de l'achalandage au terrain de camping. La section Architecture de paysage de la CCN a donc été chargée d'évaluer les facteurs physiques qui pourraient contribuer au déclin du nombre de visiteurs au cours des dernières années et de lancer un plan de revitalisation du terrain de camping du lac Philippe pour en faire une destination de camping recherchée.

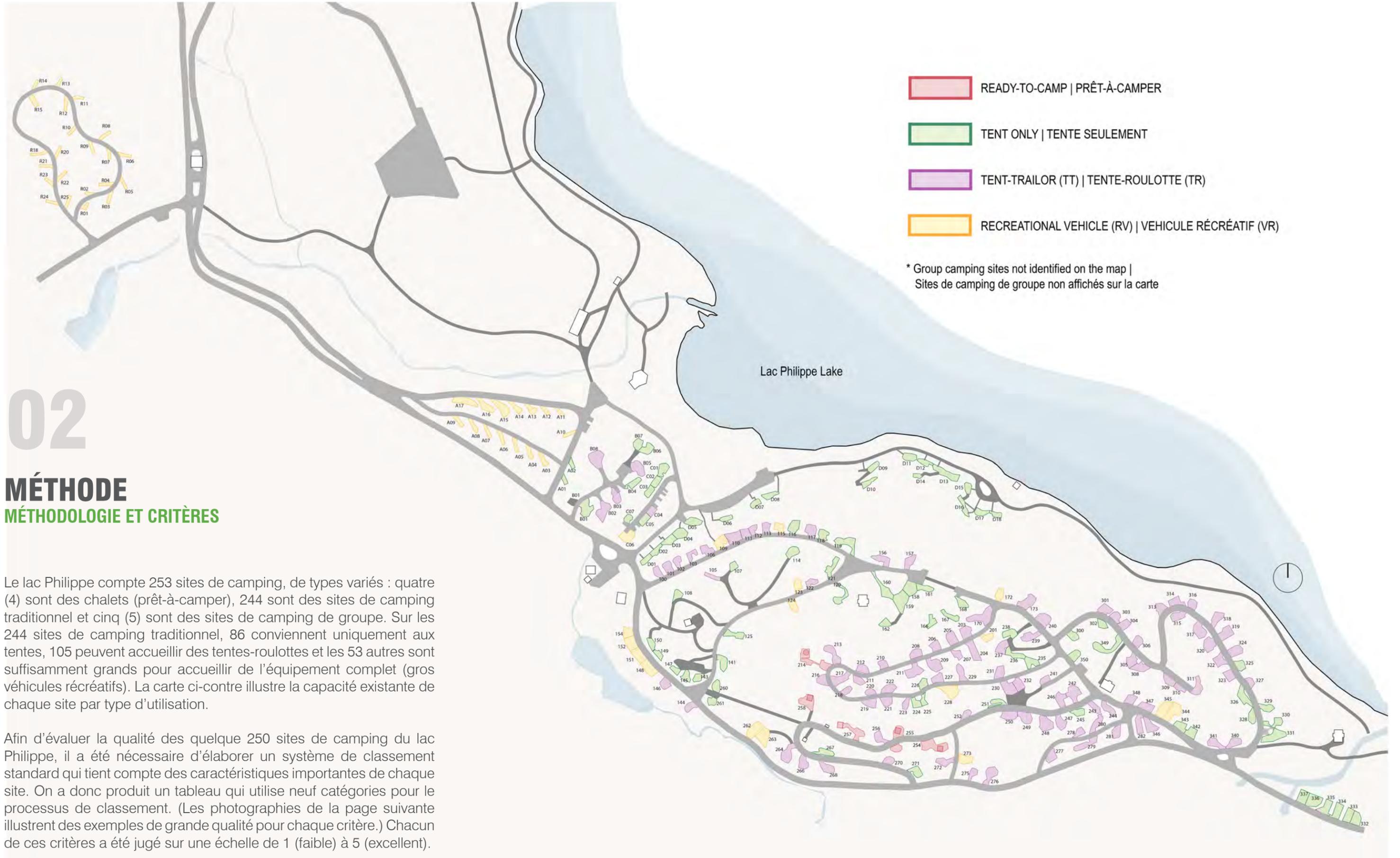
L'équipe a comparé le terrain de camping du lac Philippe à d'autres expériences de camping offertes dans la région. L'analyse a porté sur de nombreux parcs nationaux et provinciaux, et les terrains de camping comparables sélectionnés ont été évalués et comparés à l'expérience offerte au lac Philippe. Cette étude a clairement démontré que le terrain de camping du lac Philippe a pris du retard en ce qui a trait à la diversité et à la qualité de ses équipements et services. Le manque de services (électricité, eau courante sur le site, accès Internet, etc.) et la mauvaise qualité de certains sites sont autant d'éléments qui nuisent à l'expérience du visiteur. Les types de services offerts, l'expérience physique à l'intérieur du terrain de camping et l'image de marque sont tous des éléments qui devront être examinés attentivement.

L'équipe a également tenu une séance de visionnement avec des employés clés de la CCN. Les résultats de cette séance ont été inspirants et ont vraiment contribué à la consolidation de nos réflexions initiales et de notre vision de la conception.

Afin de déterminer les améliorations physiques précises devant être apportées au terrain de camping du lac Philippe, une analyse visuelle des sites de camping existants était nécessaire. Cette étude résume les résultats de cette analyse et déterminera les forces et les faiblesses du terrain de camping, c'est-à-dire les caractéristiques physiques qui doivent être modifiées (de façon marginale ou radicale) et celles qui profitent au parc et qui devraient être améliorées et répétées. Les résultats de cette étude formeront la base d'un ensemble cohérent de recommandations de conception pour la mise en place d'améliorations futures sur le terrain de camping. Nous espérons que ces recommandations serviront à rénover le camping dès maintenant et qu'elles serviront à orienter les futures opérations d'entretien et de développement.

La partie 02 du présent document fournit au lecteur de l'information sur la méthodologie et les critères utilisés pour l'analyse visuelle du terrain de camping. La partie 03 présente un aperçu des résultats à l'aide de cartes et d'images graphiques. À la partie 04, l'équipe a dressé une liste des principaux problèmes relevés sur le terrain de camping. Enfin, la partie 05 présente quelques concepts généraux, des domaines de développement potentiels et des solutions qui peuvent contribuer à résoudre les problèmes majeurs présents sur le terrain de camping et qui peuvent servir de point de départ pour la création éventuelle d'un nouveau plan directeur par l'équipe du projet.





02

MÉTHODE MÉTHODOLOGIE ET CRITÈRES

Le lac Philippe compte 253 sites de camping, de types variés : quatre (4) sont des chalets (prêt-à-camper), 244 sont des sites de camping traditionnel et cinq (5) sont des sites de camping de groupe. Sur les 244 sites de camping traditionnel, 86 conviennent uniquement aux tentes, 105 peuvent accueillir des tentes-roulottes et les 53 autres sont suffisamment grands pour accueillir de l'équipement complet (gros véhicules récréatifs). La carte ci-contre illustre la capacité existante de chaque site par type d'utilisation.

Afin d'évaluer la qualité des quelque 250 sites de camping du lac Philippe, il a été nécessaire d'élaborer un système de classement standard qui tient compte des caractéristiques importantes de chaque site. On a donc produit un tableau qui utilise neuf catégories pour le processus de classement. (Les photographies de la page suivante illustrent des exemples de grande qualité pour chaque critère.) Chacun de ces critères a été jugé sur une échelle de 1 (faible) à 5 (excellent).

DESCRIPTION DES CRITÈRES

01. DIMENSION DES SITES

La taille globale et la forme d'un site influent sur la quantité des équipements et des activités qu'il peut accueillir. Le site idéal devrait être spacieux et permettre l'installation d'équipements de camping et d'un espace de vie. Les sites destinés aux tentes doivent pouvoir accueillir au moins une voiture (5 x 2 m), une tente pour 6 personnes (4 x 3,5 m) et un abri-cuisine (4 x 4 m). Les sites destinés aux véhicules récréatifs (VR) doivent pouvoir accueillir un VR (12,5 x 3 m) et un abri-cuisine (4 x 4 m).

(5 = grand site spacieux; 1 = trop petit pour l'usage prévu)

02. QUALITÉ DE LA COUVERTURE VÉGÉTALE

La qualité de la couverture végétale d'un site a un impact direct sur la propreté, le confort et le caractère de l'expérience de camping. Le site doit avoir une surface propre, lisse et ferme, exempte de racines irrégulières, de roches et de débris.

(5 = site propre et lisse; 1 = site rocheux, creusé d'ornières ou érodé)

03. PENTE

Dormir à l'extérieur est un élément déterminant de l'expérience de camping. La pente d'un site détermine si un emplacement plat peut être aménagé pour installer une roulotte et si l'écoulement de l'eau de pluie en surface est efficace, ce qui peut faire la différence entre une expérience de camping agréable ou désastreuse. Le site idéal devrait être suffisamment plat pour accueillir des tentes et des roulottes et permettre un drainage efficace.

(5 = site plat et sec; 1 = site ondulé, en pente ou humide)

04. DISTANCE ENTRE LES CAMPEURS

Beaucoup de gens vont camper pour échapper à l'agitation de la vie urbaine, et la distance entre les sites a un impact direct sur la tranquillité de l'expérience de camping et le sentiment perçu d'intimité. Le site idéal est suffisamment éloigné des autres sites pour que les campeurs n'entendent pas la conversation de leurs voisins.

(5 = éloigné de tous les voisins; 1 = à proximité de plusieurs voisins)



05. PROXIMITÉ DES POINTS D'INTÉRÊT

Le camping, c'est trouver le juste équilibre entre l'exploration et les nécessités de base. Les commodités essentielles, comme les toilettes, les douches, l'eau potable, le dépanneur, la plage, et autres, améliorent la diversité de l'expérience de camping et la qualité de vie générale en camping. Le site idéal est à courte distance de marche des commodités et des points d'intérêt.

(5 = à portée de vue des principales commodités; 1 = commodités de base accessibles en véhicule seulement)

06. ÉCRAN VISUEL

Le désir d'entrer dans un autre monde et de renouer avec la nature est l'une des principales raisons pour lesquelles les gens continuent à camper, année après année. Le site idéal devrait être entouré d'une zone-tampon visuelle qui protège les campeurs des vues des voisins, des espaces publics et des éléments indésirables (comme les poteaux électriques, les aires de stationnement, etc.).

(5 = écran naturel dense de tous côtés; 1 = site exposé de tous côtés)

07. QUALITÉ DES VUES

Les vues majestueuses et spectaculaires sont les attributs les plus forts et les plus uniques qui définissent le caractère d'un site de camping. Le site idéal optimise et accentue les vues et les points de vue incroyables qui reflètent le mieux la qualité de l'expérience de camping dans le parc de la Gatineau.

(5 = possède des vues uniques et spectaculaires, 1 = possède des vues qui nuisent à l'expérience de camping - stationnements, toilettes, zones d'entretien, etc.)

08. QUALITÉ DE LA VÉGÉTATION

La plupart des campeurs recherchent une expérience qui leur permet de se sentir en harmonie avec la nature, et le dynamisme de l'environnement naturel environnant n'est pas seulement une attraction, mais aussi un élément qui caractérise un site de camping. Le site idéal est entouré de plantes indigènes saines, variées et visuellement intéressantes.

(5 = écosystème sain et dynamique, 1 = aucune végétation, végétation malsaine ou complètement étrangère)

09. COUVERT FORESTIER

Lorsqu'il n'y a pas de protection au-dessus de notre tête, le temps prend un caractère qui lui est propre. Trop d'ensoleillement ou trop d'ombre peut rendre le voyage très inconfortable. Le site idéal est un mélange équilibré d'ensoleillement et d'ombre et est confortablement protégé des intempéries.

(5 = protection de 40 – 60 %; 1 = protection de 0 – 10 % ou de 90 – 100 %)

MÉTHODE D'ÉVALUATION SUR LE TERRAIN

Afin d'assurer la plus grande objectivité possible dans l'évaluation des sites, au moins deux personnes participaient au processus de classement lorsque cela était possible. En raison de contraintes de temps, certains sites n'ont été évalués que par une seule personne, mais seulement après que la personne en question a travaillé avec d'autres personnes à plusieurs reprises pour assurer la cohérence de la méthode.

Une fois toutes les données recueillies sur le terrain, elles ont été entrées dans un tableur où l'information pour tous les sites a pu être comparée. Les notes finales ont été calculées en additionnant les notes pour chacune des neuf catégories, ce qui a donné une note se situant entre 9 et 45. Cette note a ensuite été mise en correspondance avec un niveau de qualité, sur la base de la ventilation suivante :

NOTE	QUALITÉ
9-16	faible
17-24	moyenne à faible
25-31	moyenne
32-38	moyenne à élevée
39-45	élevée

OPTIONS DE PONDÉRATION

On a longuement discuté de la façon la plus appropriée de compiler les notes qualitatives finales. La première option consistait à simplement additionner les chiffres, en donnant un poids égal à chaque critère. La deuxième option consistait à mettre en évidence certains critères qui influencent davantage l'expérience de camping et à appliquer une pondération différente à leur note.

En fin de compte, il a été décidé que la pondération n'était pas adéquate pour cette analyse, car différents campeurs apprécient différents critères. Par exemple, en accordant une plus grande importance à la proximité des commodités qu'à l'écran visuel, on peut aller à l'encontre des préférences de ceux qui recherchent une expérience de camping plus rustique. Il serait donc très utile d'analyser ici les données en termes d'expérience globale pour tous les campeurs, car il s'agit d'une étude générale. Toute analyse portant sur des groupes démographiques plus précis (par exemple, les campeurs plus traditionnels par rapport aux adeptes de « glamping » moderne) pourrait être effectuée à une date ultérieure en utilisant ce même ensemble de données et en lui appliquant simplement un schéma de pondération, en fonction de ces préférences.



03

RÉSULTATS

APERÇU DE L'ANALYSE



Dans l'ensemble, le terrain de camping du lac Philippe a reçu une note moyenne, comme le montre le tableau ci-dessus. Certains sites sont exceptionnels, mais presque autant de sites sont de mauvaise qualité (voir la carte à la page 12). La plus grande lacune des sites est l'écran visuel inadéquat, que ce soit entre des sites voisins ou par rapport à la route (ou les deux); les sites les mieux cotés ont généralement obtenu de meilleurs résultats dans ces catégories que ceux qui n'ont pas obtenu de bons résultats. On a jugé que vingt (20) sites devraient être fermés, que seize (16) sites devraient être fusionnés pour en améliorer la qualité et que deux (2) trios (6 sites au total) devraient être réorganisés en deux (2) nouveaux sites distincts.

Au cours de l'analyse, l'équipe a également identifié les points qui pourraient être améliorés par la mise en œuvre d'une intervention sur le site, par exemple une plantation plus importante autour du site pour servir d'écran visuel ou des vues qui gagneraient à être dégagées pour mettre en valeur la beauté naturelle du parc de la Gatineau (voir les cartes suivantes dans la présente partie). L'équipe a également noté plusieurs autres problèmes, avantages ou possibilités d'agrandissement du site et du terrain de camping en général (voir la

partie 04).

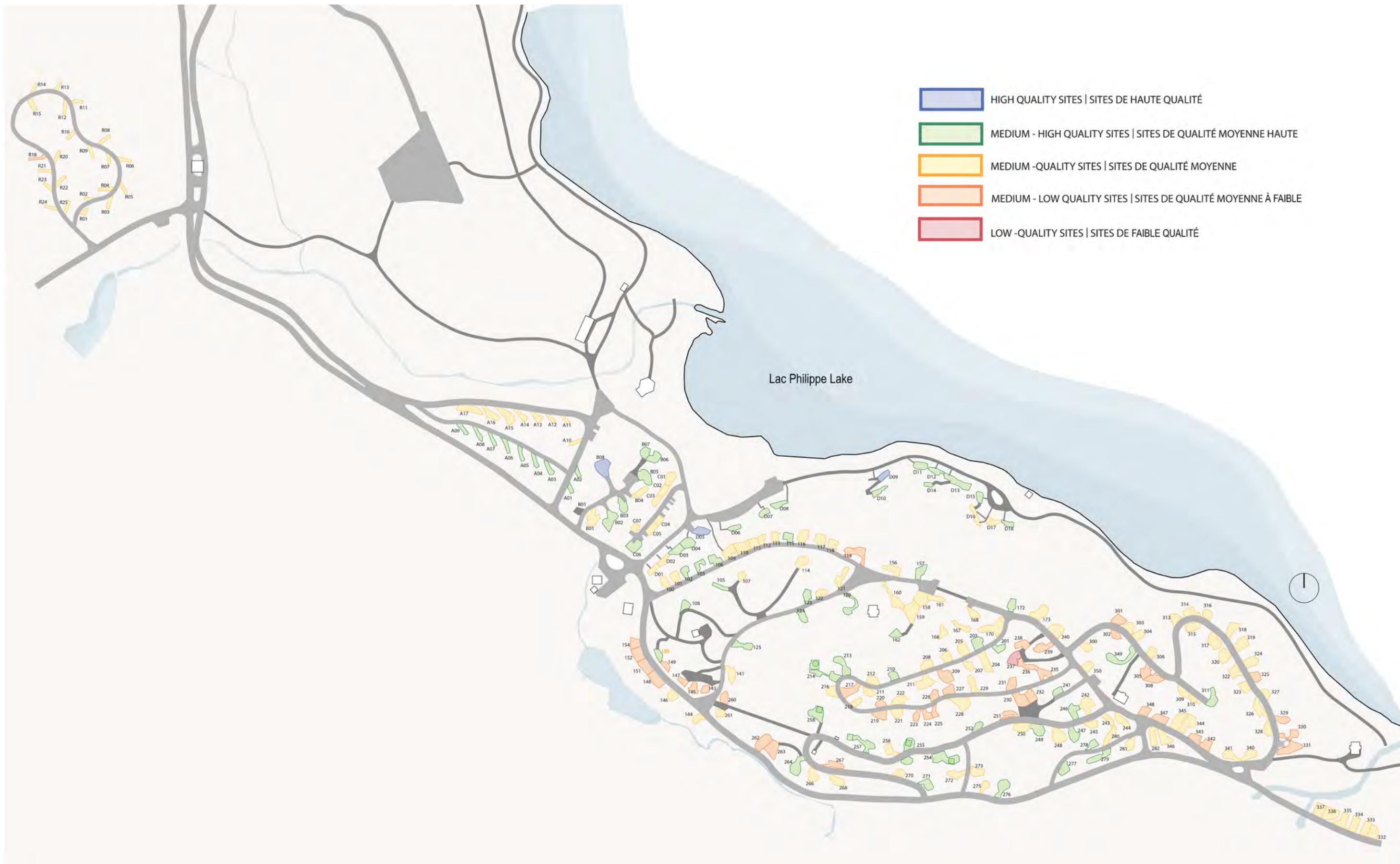
SITE DONT LA QUALITÉ EST LA PLUS FAIBLE : NO 237 (NOTE DE 15 SUR 45)

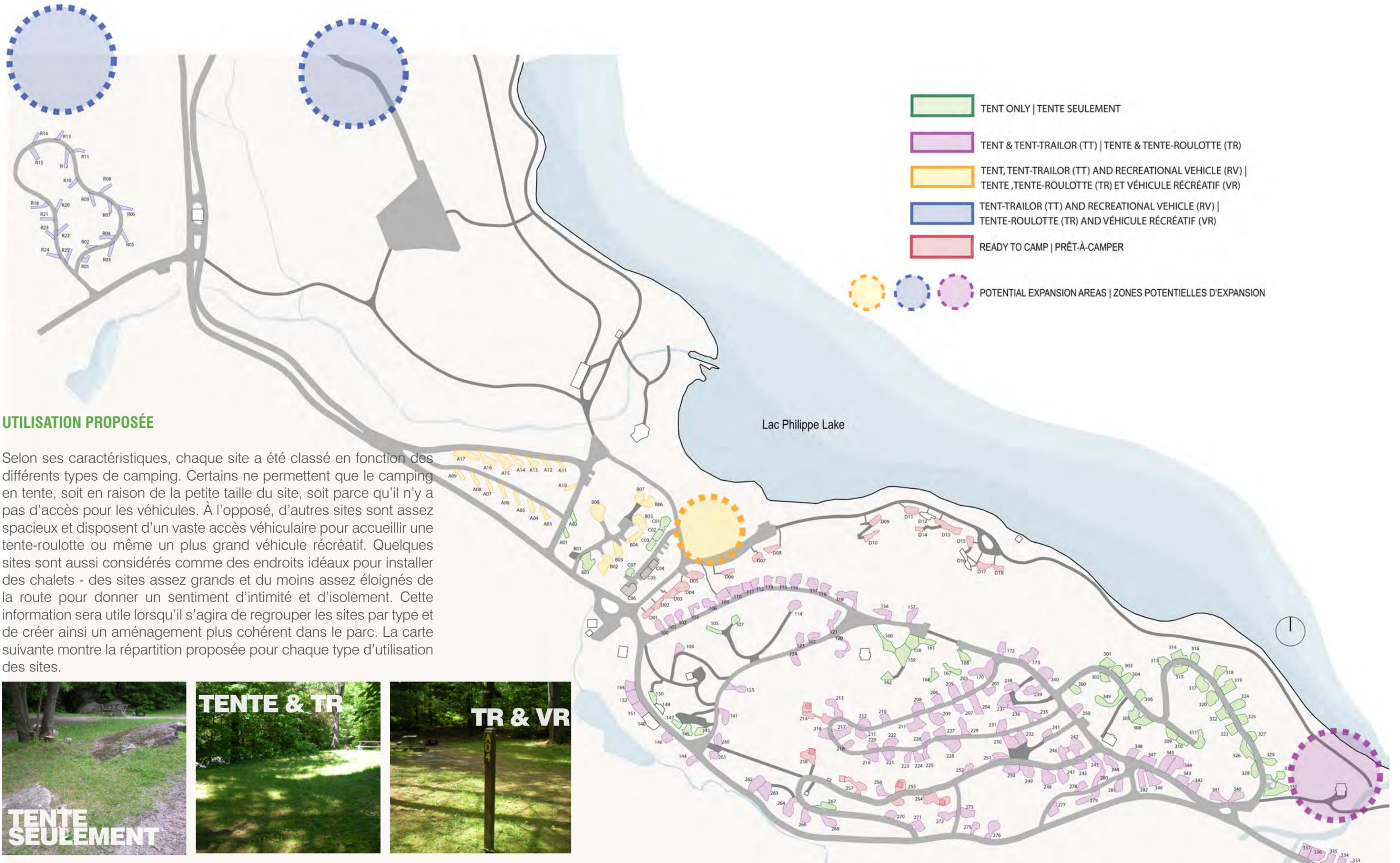
Ce site de camping pose de nombreux problèmes pour les campeurs. Principalement, il manque de définition et semble n'être qu'une bande dégagée de terre sèche et de gravier inconfortable, assise en partie sur la route et en partie sur le chemin qui mène au site voisin, laissant peu de place pour le camping proprement dit. Son dégagement le laisse exposé aux éléments et aux sites voisins des deux côtés. C'est un excellent exemple de la façon de ne pas aménager un site de camping.

SITE DONT LA QUALITÉ EST LA MEILLEURE : D5 (NOTE DE 42 SUR 45)

Les sites de la série D sont ceux qui ont obtenu les meilleures notes sur le plan de la qualité globale, et le site D5 combine les meilleures caractéristiques de tous les sites voisins, ce qui lui a donné une note presque parfaite. L'espace est grand et plat, et en bon état. Le recul par rapport à la route, combiné à une protection complète par rapport aux sites voisins donne aux campeurs l'impression d'être isolés de manière souhaitable. Cet emplacement dans les bois donne vraiment l'impression aux campeurs d'être dans le parc de la Gatineau - c'est pour cette expérience précise que les campeurs fréquentent le parc. Certains peuvent déplorer qu'il n'y ait pas d'accès véhiculaire au site et qu'il y ait quelques escaliers à monter, mais dans l'ensemble, l'équipe estime que cela permet aux campeurs du site D5 de se sentir proches de la nature.



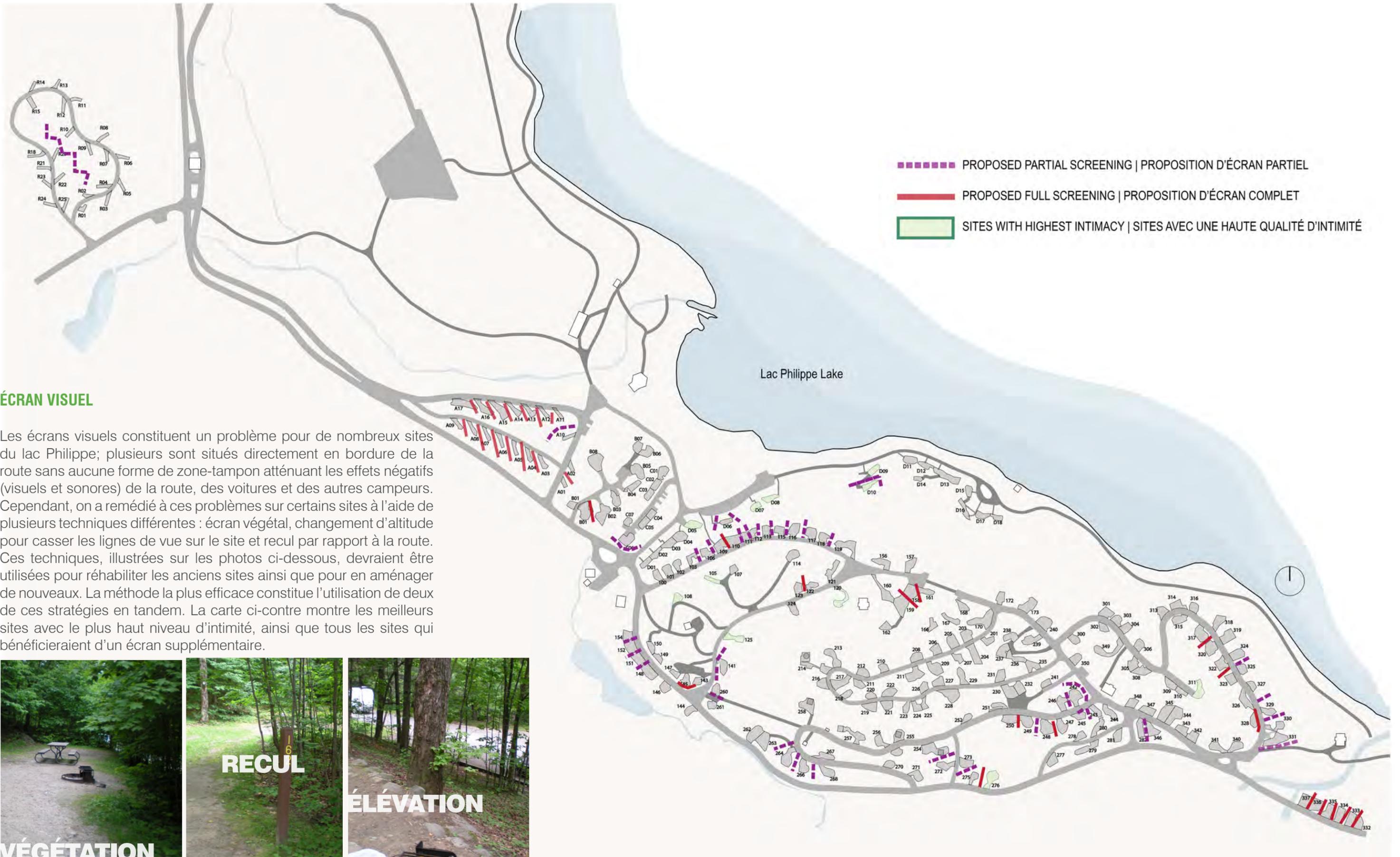




UTILISATION PROPOSÉE

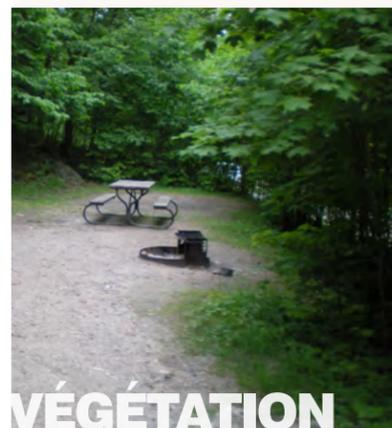
Selon ses caractéristiques, chaque site a été classé en fonction des différents types de camping. Certains ne permettent que le camping en tente, soit en raison de la petite taille du site, soit parce qu'il n'y a pas d'accès pour les véhicules. À l'opposé, d'autres sites sont assez spacieux et disposent d'un vaste accès véhiculaire pour accueillir une tente-roulotte ou même un plus grand véhicule récréatif. Quelques sites sont aussi considérés comme des endroits idéaux pour installer des chalets - des sites assez grands et du moins assez éloignés de la route pour donner un sentiment d'intimité et d'isolement. Cette information sera utile lorsqu'il s'agira de regrouper les sites par type et de créer ainsi un aménagement plus cohérent dans le parc. La carte suivante montre la répartition proposée pour chaque type d'utilisation des sites.

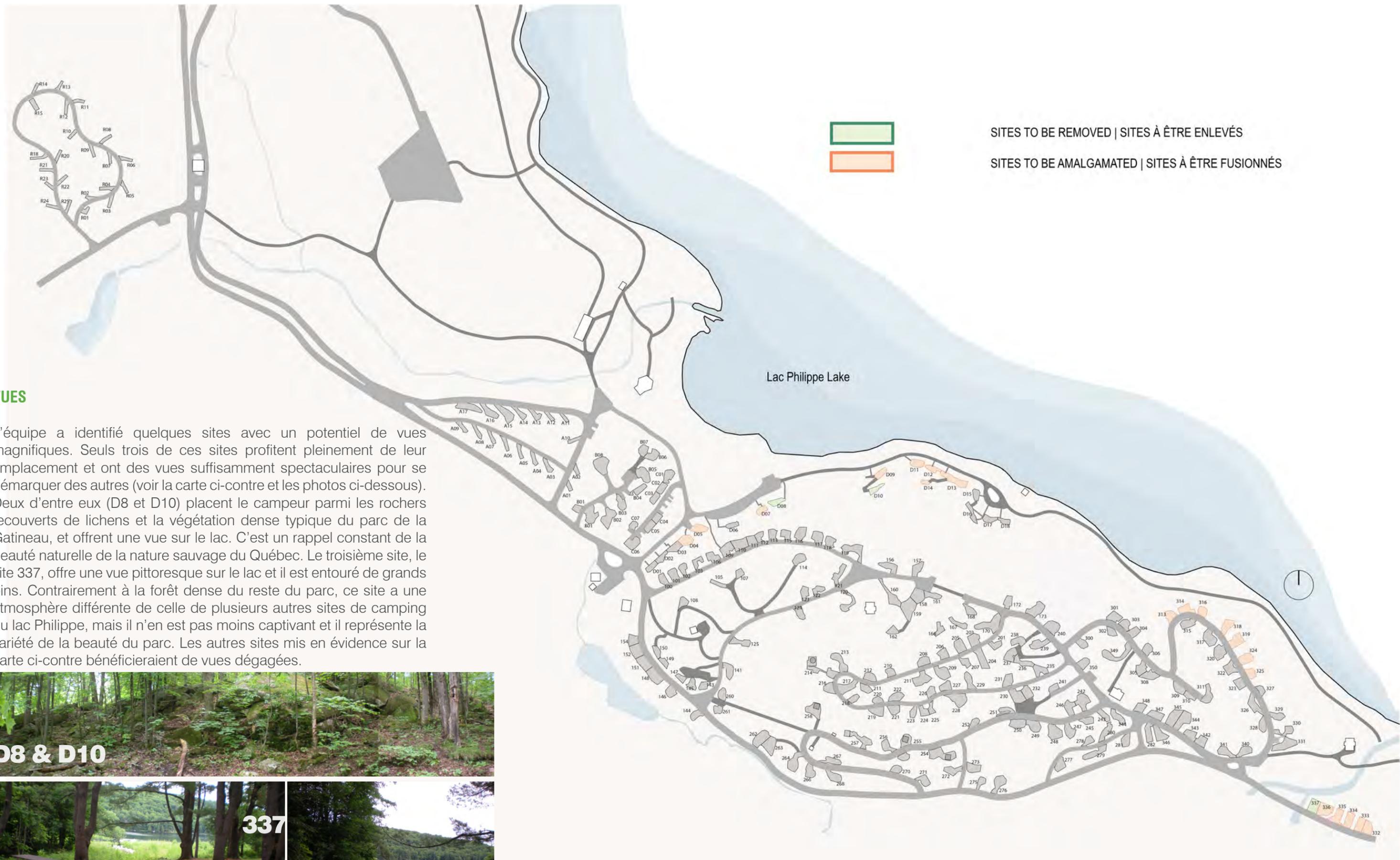




ÉCRAN VISUEL

Les écrans visuels constituent un problème pour de nombreux sites du lac Philippe; plusieurs sont situés directement en bordure de la route sans aucune forme de zone-tampon atténuant les effets négatifs (visuels et sonores) de la route, des voitures et des autres campeurs. Cependant, on a remédié à ces problèmes sur certains sites à l'aide de plusieurs techniques différentes : écran végétal, changement d'altitude pour casser les lignes de vue sur le site et recul par rapport à la route. Ces techniques, illustrées sur les photos ci-dessous, devraient être utilisées pour réhabiliter les anciens sites ainsi que pour en aménager de nouveaux. La méthode la plus efficace constitue l'utilisation de deux de ces stratégies en tandem. La carte ci-contre montre les meilleurs sites avec le plus haut niveau d'intimité, ainsi que tous les sites qui bénéficieraient d'un écran supplémentaire.

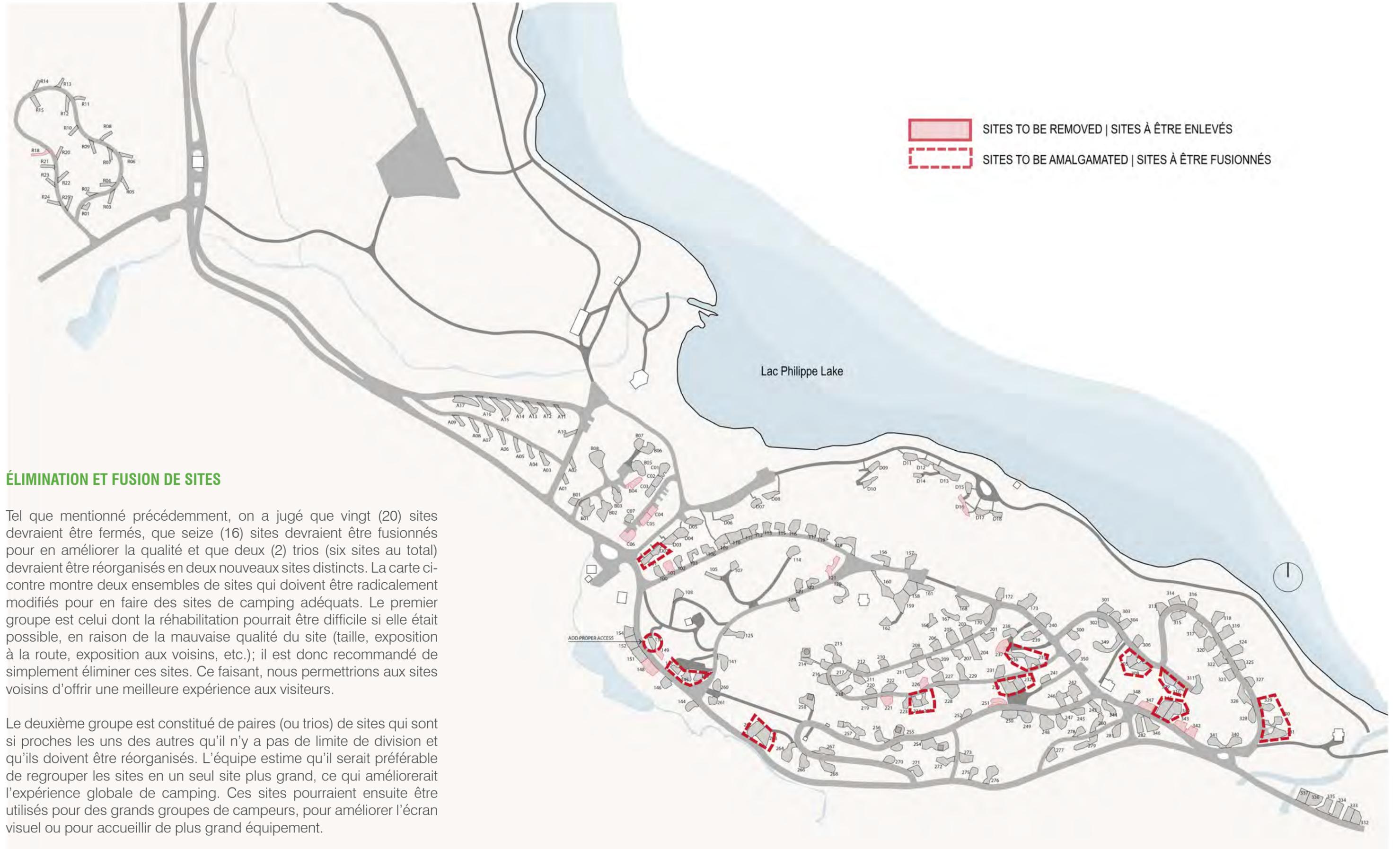




VUES

L'équipe a identifié quelques sites avec un potentiel de vues magnifiques. Seuls trois de ces sites profitent pleinement de leur emplacement et ont des vues suffisamment spectaculaires pour se démarquer des autres (voir la carte ci-contre et les photos ci-dessous). Deux d'entre eux (D8 et D10) placent le campeur parmi les rochers recouverts de lichens et la végétation dense typique du parc de la Gatineau, et offrent une vue sur le lac. C'est un rappel constant de la beauté naturelle de la nature sauvage du Québec. Le troisième site, le site 337, offre une vue pittoresque sur le lac et il est entouré de grands pins. Contrairement à la forêt dense du reste du parc, ce site a une atmosphère différente de celle de plusieurs autres sites de camping du lac Philippe, mais il n'en est pas moins captivant et il représente la variété de la beauté du parc. Les autres sites mis en évidence sur la carte ci-contre bénéficieraient de vues dégagées.





ÉLIMINATION ET FUSION DE SITES

Tel que mentionné précédemment, on a jugé que vingt (20) sites devraient être fermés, que seize (16) sites devraient être fusionnés pour en améliorer la qualité et que deux (2) trios (six sites au total) devraient être réorganisés en deux nouveaux sites distincts. La carte ci-contre montre deux ensembles de sites qui doivent être radicalement modifiés pour en faire des sites de camping adéquats. Le premier groupe est celui dont la réhabilitation pourrait être difficile si elle était possible, en raison de la mauvaise qualité du site (taille, exposition à la route, exposition aux voisins, etc.); il est donc recommandé de simplement éliminer ces sites. Ce faisant, nous permettrions aux sites voisins d'offrir une meilleure expérience aux visiteurs.

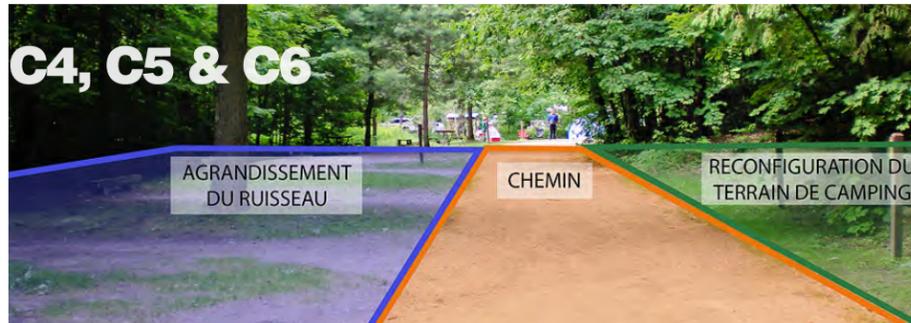
Le deuxième groupe est constitué de paires (ou trios) de sites qui sont si proches les uns des autres qu'il n'y a pas de limite de division et qu'ils doivent être réorganisés. L'équipe estime qu'il serait préférable de regrouper les sites en un seul site plus grand, ce qui améliorerait l'expérience globale de camping. Ces sites pourraient ensuite être utilisés pour des grands groupes de campeurs, pour améliorer l'écran visuel ou pour accueillir de plus grand équipement.

ÉLIMINATION DE SITES

Voici une liste de tous les sites qui, selon l'équipe, devraient être éliminés (20 sites au total). Ces sites devront être aménagés, plantés et parfois nivelés comme il se doit. Leur réintégration dans le milieu naturel du terrain de camping est importante. En éliminant chacun de ces éléments ci-dessous, nous améliorons considérablement la qualité des sites environnants.



Le plus petit des sites de la série B est très près des sites voisins et il est exposé aux sites voisins : il devrait être fermé et revégétalisé pour servir de tampon entre les sites B3 et B5 et améliorer la qualité de chacun de ces sites.



Il y a plusieurs années, un ruisseau existant traversant les sites de la série C derrière le dépanneur a été canalisé. L'équipe aimerait permettre l'éclairage naturel de ce ruisseau pour créer un meilleur écosystème et fournir un intérêt visuel. Ces travaux nécessiteraient la fermeture des sites de camping C4, C5 et C6. Les sites C4 et C5 sont des espaces très petits et étroits, sans écran par rapport à la route ou aux sites environnants. Ils sont tous les deux petits et peuvent à peine accueillir des petits véhicules. Le site C6 est un meilleur site, bien qu'il n'ait pas d'écran par rapport à l'entrée principale. Le dégagement du ruisseau profiterait grandement aux autres sites de ce secteur en leur offrant un excellent point de vue sur le nouveau ruisseau exposé et en rehaussant le caractère du secteur (C1, C2, C3 et C7).



Le site D12 est très exposé aux sites voisins. Il devrait être fermé et revégétalisé pour améliorer la qualité des sites voisins.



Le site D16 présente de graves problèmes d'érosion, la plate-forme est de taille étrange sans finalité claire et le site est très ouvert sur les sites voisins. Il doit être fermé et revégétalisé pour améliorer la qualité des sites voisins. Si la série D devient un espace pour des chalets prêts-à-camper, le site D16 pourrait servir d'entrée commune, on pourrait y installer un abri en bois commun ou une salle de bain commune.



Le site 101 est très exposé aux sites voisins. Sa fermeture et sa revégétalisation amélioreront la qualité paysagère des sites 100 et 102.



Le site 121 est très exposé aux sites voisins et à la route. Il est situé dans un coin très exposé, au milieu de nombreux sites, sans arbres et sans définition. Il offre un espace potentiel pour un abri-cuisine, à un emplacement très central.



Le site 148 est exposé à la route. Cette situation le rend inconfortable, et il connaît de graves problèmes d'érosion. L'équipe croit qu'il serait bénéfique pour les sites environnants de fermer et de revégétaliser le site 148.



Le site 149 n'a pas d'accès dégagé, il est très long et très étroit, et il est exposé à la route et aux sites voisins, ce qui le rend inconfortable. Sa fermeture et sa revégétalisation permettront d'améliorer la qualité paysagère des sites 147, 150 et 151.



221
Le site 221 est très exposé aux sites voisins et à la route. Sa fermeture et sa revégétalisation permettront d'améliorer la qualité paysagère des sites 209, 220, et 222.



226
Le site 226 est situé au bord de la route, il est petit, il est situé près d'autres sites et il présente des limites mal définies par rapport aux sites voisins. Sa fermeture et sa revégétalisation permettront d'améliorer la qualité paysagère des sites 224, 225, 227 et 228.



234
Le site 234 est situé sur le bord de la route, il est petit, de forme inadéquate et très exposé aux sites voisins.



237
Le site 237 est à moitié sur la route, à moitié sur le chemin menant au site voisin et il dispose donc d'un espace de camping réel négligeable. C'est sur ce terrain caillouteux que nous avons obtenu les résultats les plus faibles au cours de notre analyse.



251
L'accès au site 251 est difficile à partir de la route. Le site est étagé, ce qui limite considérablement la taille de l'équipement pouvant être utilisé. Sa fermeture et sa revégétalisation permettront d'améliorer la qualité paysagère des sites 230 et 250.



342
Le site 342 est situé juste à côté de la route, sans écran visuel; il est recouvert de terre graveleuse et est assez petit.



343
Le site 343 est situé juste à côté de la route et est très exposé à tous les sites adjacents.



347
Le site 347 est situé juste à côté de la route, a une forme étrange et est très petit.



R16
Le site R16, étrangement long et étroit, n'a pas d'ombre et se trouve directement au bord de la route.



R18
Le site R18, est à moitié en forêt, à moitié au bord de la route. Le site est petit et très segmenté.

FUSION DE SITES

Vous trouverez ci-dessous la liste de tous les sites qui devraient être fusionnés et les raisons qui justifient cette fusion. L'équipe propose de regrouper 16 sites au total pour créer 8 nouveaux sites de grande qualité. Encore une fois, l'aménagement paysager, la plantation et le réaménagement des sites devront se faire de façon appropriée pour que les nouveaux sites soient à leur capacité optimale.



D1 & D2

L'absence de zone-tampon fait en sorte que les sites D1 et D2 ressemblent déjà à un seul site; malgré le niveau d'intimité élevé et la bonne localisation, l'équipe estime que ces 2 sites devraient n'en faire qu'un.



224 & 225

Il n'y a pas de définition claire entre les sites 224 et 225. Ces deux sites ressemblent déjà à un seul site. Le site 224 a très peu de place de stationnement à lui seul, et il serait préférable qu'il soit jumelé au site 225.



230 & 232

Il n'y a pas de définition claire entre les sites 230 et 232. Ces deux sites ressemblent déjà à un seul site.



235 & 236

Ces deux sites sont relativement petits et il n'existe aucune division entre eux; il serait préférable de les combiner en un seul site. Pour améliorer davantage la qualité visuelle, il faudrait ajouter une zone-tampon à partir de la route en revégétalisant la partie avant du site, à partir des poteaux électriques en hauteur.



262 & 263

Il manque de définition entre ces deux sites et ils ressemblent déjà à un seul site. Le secteur est par ailleurs bien isolé des autres sites et possède une couverture végétale luxuriante et herbeuse. L'équipe croit que la fusion de ces sites serait très avantageuse.



305 & 308

Il manque de définition entre ces deux sites et ils ressemblent déjà à un seul site. L'équipe croit que ces sites bénéficieraient grandement d'une fusion.



309 & 310

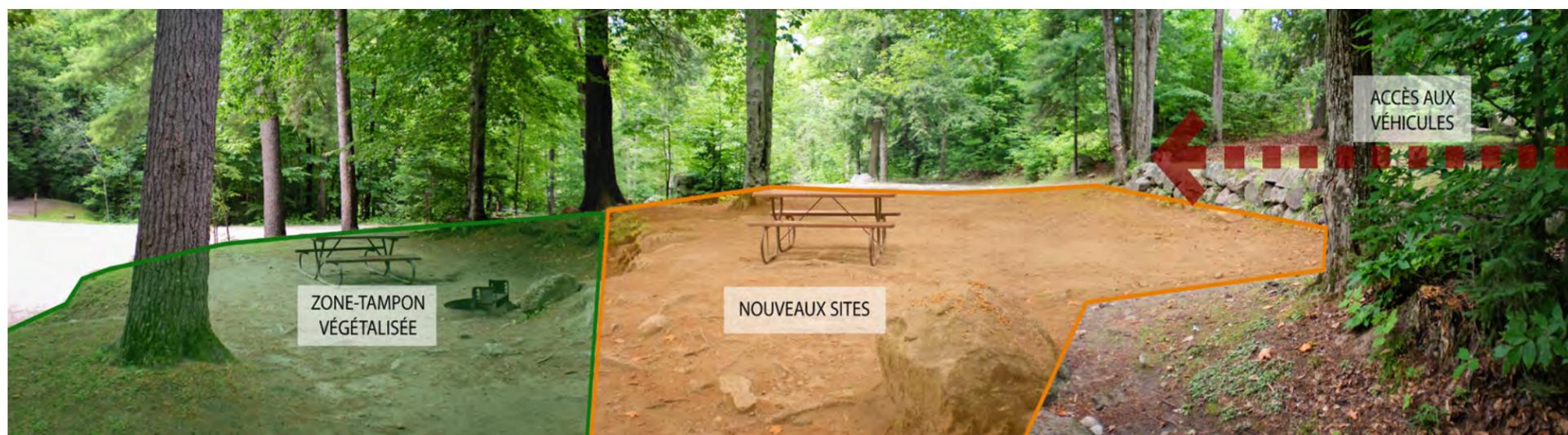
Il manque de définition entre ces deux sites et ils ressemblent déjà à un seul site. Le secteur est par ailleurs bien isolé des autres sites. L'équipe croit que la fusion de ces sites serait très avantageuse.



344 & 345

Il n'y a pas de division entre les sites 344 et 345 et la pente de chaque site est trop inclinée. L'équipe est d'avis que la fusion de ces sites serait très avantageuse pour la création d'un seul site adéquatement nivelé.

AUTRES RECONFIGURATIONS SPATIALES



Il s'agit d'un grand espace avec beaucoup de potentiel inexploité. Pour le moment, les sites 143, 145 et 147 sont de petits espaces situés sur des bandes étroites. Pourtant, derrière eux, il y a un grand espace ouvert qui devrait être utilisé. Il est proposé de fermer les trois sites et d'utiliser la plus grande superficie derrière pour aménager deux sites, ce qui nécessiterait l'aménagement d'une zone-tampon plantée entre les deux sites. L'accès des véhicules pourrait se faire par la route, par le site 141, qui peut accueillir des tentes-roulottes.



Le site 150 se trouve à un emplacement unique et il offre une grande intimité en raison de son altitude et de sa situation en retrait dans les arbres. Toutefois, il est difficile d'y accéder sans délimitation claire. Il serait possible d'ajouter une voie d'accès à partir du sentier de raquette, ce qui nous permettrait d'améliorer grandement l'expérience globale offerte par le site. En raison de l'escalier, ce site ne serait disponible que pour le camping en tente; une place de stationnement pourrait être aménagée près de l'escalier.



Cette zone est spacieuse, mais pas assez spacieuse pour les trois sites qui s'y trouvent en ce moment — ils sont exigus et mal définis les uns par rapport aux autres. Afin de mieux utiliser l'espace, la zone devrait être restructurée de manière à ce que deux sites de haute qualité soient aménagés, avec une zone-tampon végétalisée entre les deux sites.

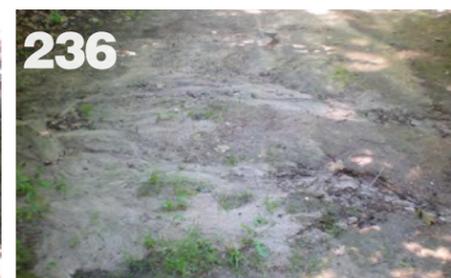
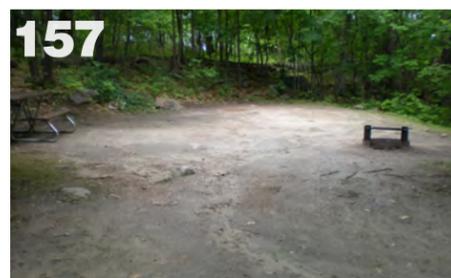
04

AUTRES ENJEUX OBSERVÉS

ÉROSION

Dans son analyse visuelle, l'équipe a constaté que plusieurs sites du parc présentent des problèmes d'érosion, allant de légers à graves. Il est étonnant de constater qu'environ le tiers des terrains de camping du lac Philippe est touché. L'érosion d'un site peut avoir un effet négatif sur l'expérience du campeur, surtout lors de fortes tempêtes où les eaux de ruissellement peuvent inonder les tentes et l'équipement. Si ces problèmes ne sont pas réglés, les campeurs peuvent prendre les choses en main, creuser des fossés et des canaux qui, s'ils sont mal faits, peuvent endommager les arbres à proximité ou même aggraver les problèmes d'érosion.

Pour remédier aux dommages causés, les sites doivent être évalués individuellement afin de déterminer quel type de solution est nécessaire, qu'il s'agisse d'élever le niveau du sol du site ou de détourner les eaux de ruissellement. Les sites ci-dessous sont les sites les plus gravement touchés et devraient être classés par ordre de priorité, de même que tous les cas d'érosion le long des routes.



ORIENTATION ET CARTES

Le lac Philippe est un terrain de camping où les nouveaux visiteurs ont de la difficulté à s'orienter. La forme du terrain de camping est indirecte et sinueuse, et elle est souvent déroutante, même avec l'utilisation d'une carte. Les nouveaux campeurs peuvent être frustrés et découragés par cette situation.

Il serait avantageux de mettre en place une stratégie de signalisation cohésive. Cette stratégie devrait tenir compte du fait que le parc de la Gatineau a une esthétique rustique et que, par conséquent, la signalisation à chaque intersection contrasterait avec cette image. Une ou deux cartes du parc placées stratégiquement dans des endroits bien en vue (p. ex., le dépanneur) seraient probablement suffisantes sans nuire à l'attrait naturel du terrain de camping.

Deuxièmement, la numérotation des sites de camping est incohérente et arbitraire — certains sites sont identifiés par des lettres et d'autres par des chiffres; certains numéros sont situés loin de leurs numéros adjacents (par exemple, les emplacements 260 et 261 se trouvent entre les emplacements 141 et 144); et certains numéros sont carrément inexistantes. De plus, certains sites qui n'existent pas sont marqués sur la carte de réservation, tandis que pour d'autres, le panneau est peu visible ou il est manquant. Ce système d'identification devrait être remanié afin d'être plus logique et intuitif, à la fois sur le terrain et sur la carte. Les panneaux manquants doivent être remplacés et les panneaux difficiles à voir doivent être déplacés ou être plus visibles (par exemple, en réduisant la végétation qui les cache). Il serait également plus facile pour les utilisateurs de s'orienter si les routes étaient nommées par secteur.

Enfin, la carte du terrain de camping porte à confusion et elle n'est pas intuitive. Nous comprenons qu'elle a récemment été mise à jour, mais l'équipe croit fermement qu'une carte plus conviviale serait très utile à l'expérience de camping et que les changements apportés devraient être accompagnés de changements physiques à l'aménagement du terrain de camping.



ENTRÉE DOUBLE

Une caractéristique déroutante au lac Philippe est l'entrée double. À l'entrée du parc de la Gatineau, on retrouve une guérite surveillée où les campeurs peuvent obtenir de l'information sur le parc et où ils peuvent s'inscrire. Plus loin sur la route, un bâtiment vide et sans surveillance avec un système d'admission mécanisé accueille les campeurs. La deuxième entrée sert à séparer les campeurs des utilisateurs quotidiens du parc. Nous comprenons que l'on veuille séparer les deux types d'utilisateurs, mais l'équipe estime que l'entrée double est redondante et inutile. Il est superflu d'avoir deux structures dont le but est le même, et ce service devrait être centralisé en un seul bâtiment — de préférence l'une des structures existantes, mais peut-être ailleurs si l'on juge cela préférable. Le ou les bâtiments restants devraient être réaffectés à une autre fonction du terrain de camping (p. ex., un centre d'information, une aire de location, un centre d'interprétation, etc.).



DÉPANNEUR

Le dépanneur existant est à la fin de son cycle de vie. Il est désuet, dans un état de délabrement avancé et ne répond plus aux normes d'installation en vigueur ailleurs dans le parc de la Gatineau. Tout au long de l'analyse visuelle, son emplacement a également été remis en question et l'équipe a estimé qu'il devrait être déplacé à un emplacement un peu plus adéquat. Ce faisant, comme nous l'avons mentionné précédemment, nous pourrions permettre l'éclairage naturel du ruisseau canalisé et améliorer considérablement l'intérêt visuel et écologique de cette zone.

La superficie du futur dépanneur pourrait être légèrement augmentée pour permettre une plus grande utilisation, par exemple, sous forme d'aire de repos avec l'accès Internet gratuit et une terrasse extérieure. Le stationnement devrait être réduit au minimum et la station de vidange devrait être déplacée.



AMPHITHÉÂTRE

Tout comme le dépanneur, l'amphithéâtre montre des signes de vieillissement; à tout le moins, il pourrait être repeint. Toutefois, on devrait déterminer s'il est vraiment nécessaire de maintenir cette installation. Il n'est pas très bien intégré et son emplacement a été remis en question lors de l'analyse visuelle. Il serait peut-être plus avantageux de le démolir et de réaménager l'espace (soit pour aménager un nouvel espace public, soit pour aménager plusieurs sites de camping). On pourrait également aménager un centre d'interprétation adjacent à l'amphithéâtre; cet espace pourrait alors servir de lieu de rassemblement informel ou de point de rencontre pour des activités d'interprétation.

Pendant les mois d'été, toutes les deux semaines, on pourrait organiser des activités comme du cinéma en plein air et la narration d'histoires afin d'ajouter du divertissement et de la diversité à l'expérience du campeur.



BLOCS DE STATIONNEMENT

Sur certains sites, des blocs de bois ont été placés à l'entrée du site. Apparemment, ils servent à empêcher les voitures de circuler sur le site et à fournir un espace utilisable plus grand. Cependant, il serait peut-être préférable de les enlever. S'ils étaient enlevés, ces sites pourraient accueillir des tentes-roulottes et des véhicules récréatifs (pourvu que le site soit suffisamment grand), ce qui permettrait leur utilisation par un plus grand nombre de campeurs. Cela pourrait être utile si on décide que ces sites peuvent être utilisés par plus de campeurs que seulement des campeurs en tente.



CAMPING DE GROUPE

Le lac Philippe compte cinq sites de camping de groupe le long de la route entre le lac Philippe et le lac Taylor. Dans l'ensemble, ce sont des sites décents qui répondraient aux besoins d'un groupe. Chacun d'entre eux se distingue par la variété de son emplacement : le site GR3 est largement ouvert sur les collines environnantes, tandis que le site GR4 est étroitement enfermé dans la forêt. La taille des sites varie également : certains sites comptent des chalets, d'autres n'ont qu'un abri en bois, et certains sont plus près des commodités du lac Philippe. Les caractéristiques particulières de chaque site peuvent être recherchées ou non, selon les besoins du groupe. Si le parc de la Gatineau souhaite continuer à offrir du camping de groupe, il n'est pas nécessaire de modifier ces sites.

Toutefois, certains sites de camping de groupe pourraient être transformés en plus petits sites de camping, si le parc souhaite augmenter le nombre total de ces sites. En raison de leur éloignement, la transformation des sites de camping de groupe pourrait également nécessiter la mise en place d'un nouveau bloc d'installations dans ce secteur (ce qui est déjà en discussion avec les responsables du parc).

CHALETS (PRÊT-À-CAMPER)

Le lac Philippe dispose de quatre chalets de style « prêt-à-camper », qui sont des tentes semi-permanentes pour les campeurs qui préfèrent une expérience de camping moins rustique. Disponibles toute l'année grâce à leur système de chauffage au propane, ces chalets sont très en demande au lac Philippe, surtout en saison froide pour le camping d'hiver. Ils sont situés dans un secteur tranquille du terrain de camping, dans la forêt et bien protégés des sites voisins.

Le site 255 est d'une qualité légèrement inférieure, mais seulement parce que le site est séparé par la route, le chalet étant situé d'un côté de la route et l'aire de pique-nique de l'autre. Une partie de la végétation autour de la structure pourrait être défrichée pour faire place à la table de pique-nique et à l'espace récréatif afin de remédier à ce problème.

Ces chalets (prêt-à-camper) sont d'excellents sites de camping et l'équipe croit fermement que le parc devrait investir dans plus d'unités afin de favoriser cette expérience populaire toutes saisons. Les nouveaux chalets ou tentes de type « prêt-à-camper » devraient refléter le caractère unique du parc de la Gatineau et être des exemples exceptionnels d'architecture verte autosuffisante.



RÉSUMÉ DU RÉSULTAT ET GESTES PROPOSÉS

Numéro du Site	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11	A12	A13	A14	A15	A16	A17	B1	B2	B3	B4	B5	
Note	35	35	32	33	33	34	34	33	34	33	30	28	31	30	30	31	30	26	35	33	26	36	
Utilisation proposée	T	T	VR, TR, T	VR, TR, T	VR, TR, T	VR, TR, T	VR, TR, T	VR, TR, T	VR, TR, T	VR, TR, T	VR, TR, T	VR, TR, T	VR, TR, T	VR, TR, T	VR, TR, T	VR, TR, T	VR, TR, T	T	VR, TR, T	VR, TR, T		VR, TR, T	
Écran visuel proposé	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	N	N			N
Overture de vue proposée	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N			N
Proposer l'élimination ou la fusion de sites	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	O		N
Contrôle de l'érosion requis	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N			N
Commentaires										Site très ensoleillé - pourrait ajouter des arbres	Ligne électrique au dessus	Ligne électrique au dessus / Site très ensoleillé - pourrait ajouter des arbres		Site très ombragé	Boueux à l'entrée - pourrait ajouter du gravier	Boueux à l'entrée - pourrait ajouter du gravier		Le stationnement est de l'autre côté de la route	Déplacer le foyer	Ligne électrique au dessus / les branches basses doivent être coupées			Déplacer le foyer

Numéro du Site	B6	B7	B8	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10	D11	D12
Note	34	37	40	30	29	30	27	25	32	31	28	28	33	37	42	34	35	37	39	36	33	33
Utilisation proposée	T	T	VR, TR, T	T	T	T				T	T ou C	T ou C	T ou C	T ou C	T ou C	C	C	C	C	C	C	
Écran visuel proposé	N	N	N	N	N	N				N	N	N	N	N	N	O	O	N	O	O	N	
Overture de vue proposée	N	N	N	N	N	N				N	N	N	N	N	O	N	O	N	O	N	O	
Proposer l'élimination ou la fusion de sites	N	N	N	N	N	N	O	O	O	N	O	O	N	N	N	N	N	N	N	N	N	O
Contrôle de l'érosion requis	N	N	N	O	O	O				N	N	N	N	N	N	O	O	N	N	N	N	
Commentaires	Accessible uniquement à pied	Accessible uniquement à pied	Ligne électrique au dessus				Remise en état du ruisseau	Remise en état du ruisseau	Remise en état du ruisseau		Regrouper avec D2	Regrouper avec D1										

Numéro du Site	D13	D14	D15	D16	D17	D18	100	101	102	103	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116
Note	35	32	32	29	27	32	31	29	34	36	35	35	30	37	31	29	30	30	31	31	32	28
Utilisation proposée	C	C	C		C	C	TR,T		TR,T	TR,T	T	TR,T	T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T
Écran visuel proposé	N	N	N		N	N	N		N	O	N	O	N	N	O	O	O	O	O	N	O	O
Overture de vue proposée	O	O	N		N	N	N		N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Proposer l'élimination ou la fusion de sites	N	N	N	O	N	N	N	O	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Contrôle de l'érosion requis	N	N	N		N	N	N		N	N	N	N	O	N	N	N	O	N	N	N	N	O
Commentaires														Accès difficile à trouver	Limites mal définies	Limites mal définies	Déplacer le foyer					

Numéro du Site	117	118	119	120	121	122	123	124	125	141	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	154	156
Note	29	26	24	35	27	29	32	33	35	29	20	26	19	27	24	23	24	25	23	22	23	28
Utilisation proposée	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T		TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	T	TR,T	T	TR,T	T			T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T
Écran visuel proposé	N	O	N	N		O	O	N	N	O	O	N	O	O	N			O	O	O	O	N
Overture de vue proposée	N	N	N	N		N	N	N	N	N	N	N	N	N	N			N	N	N	N	N
Proposer l'élimination ou la fusion de sites	N	N	N	N	O	N	N	N	N	N	O	N	O	N	O	O	O	N	N	N	N	N
Contrôle de l'érosion requis	O	O	N	O		N	O	N	O	O	N	N	N	N	N			N	N	N	N	N
Commentaires		Limites mal définies			Site très ouvert à la route et très central, pourrait être converti en espace cuisine						Fusionner avec 145 & 147		Fusionner avec 143 & 147		Fusionner avec 143 & 145			Retravailler l'accès et le stationnement				

Numéro du Site	157	158	159	160	161	162	165	166	167	168	169	170	172	173	201	203	204	205	206	207	208	209
Note	34	29	28	28	31	37	29	30	28	29	32	31	35	29	38	32	25	29	31	26	25	23
Utilisation proposée	TR,T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	TR,T										
Écran visuel proposé	N	O	O	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Overture de vue proposée	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Proposer l'élimination ou la fusion de sites	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Contrôle de l'érosion requis	O	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	O	N	N	N	N	N
Commentaires				Limites mal définies					Repenser l'accès													Limites mal définies

Numéro du Site	210	211	212	213	216	217	218	219	220	221	222	223	224	225	226	227	228	229	230	231	232	233
Note	32	25	26	33	27	23	25	24	21	27	25	23	20	20	19	22	27	26	21	21	21	22
Utilisation proposée	TR,T		TR,T	TR,T	TR,T	TR,T		TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T								
Écran visuel proposé	N	N	N	N	N	N	N	N	N		N	N	N	N		N	N	N	N	N	N	N
Overture de vue proposée	N	N	N	N	N	N	N	N	N		N	N	N	N		N	N	N	N	N	N	N
Proposer l'élimination ou la fusion de sites	N	N	N	N	N	N	N	N	N	O	N	N	O	O	O	N	N	N	O	N	O	N
Contrôle de l'érosion requis	N	N	N	N	N	N	N	N	N		N	N	N	N		N	O	N	N	N	N	N
Commentaires													Regrouper avec 225	Regrouper avec 224		Limites mal définies			Regrouper avec 232		Regrouper avec 230	

Numéro du Site	234	235	236	237	238	239	240	241	242	243	244	245	246	247	248	249	250	251	252	256	260	261
Note	17	19	18	15	23	21	27	33	29	26	27	30	32	34	31	32	28	23	32	28	22	26
Utilisation proposée		TR,T	TR,T		TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T		TR,T	TR,T	TR,T	TR,T
Écran visuel proposé		N	N		N	N	N	N	O	O	N	O	O	O	O	O	O		N	N	O	O
Overture de vue proposée		N	N		N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N		N	N	N	N
Proposer l'élimination ou la fusion de sites	O	O	O	O	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	O	N	N	N	N
Contrôle de l'érosion requis		N	O		N	O	N	N	O	N	N	N	N	N	N	N	N		N	N	O	O
Commentaires		Regrouper avec 236	Regrouper avec 235			Site sans signalisation											Limites mal définies					

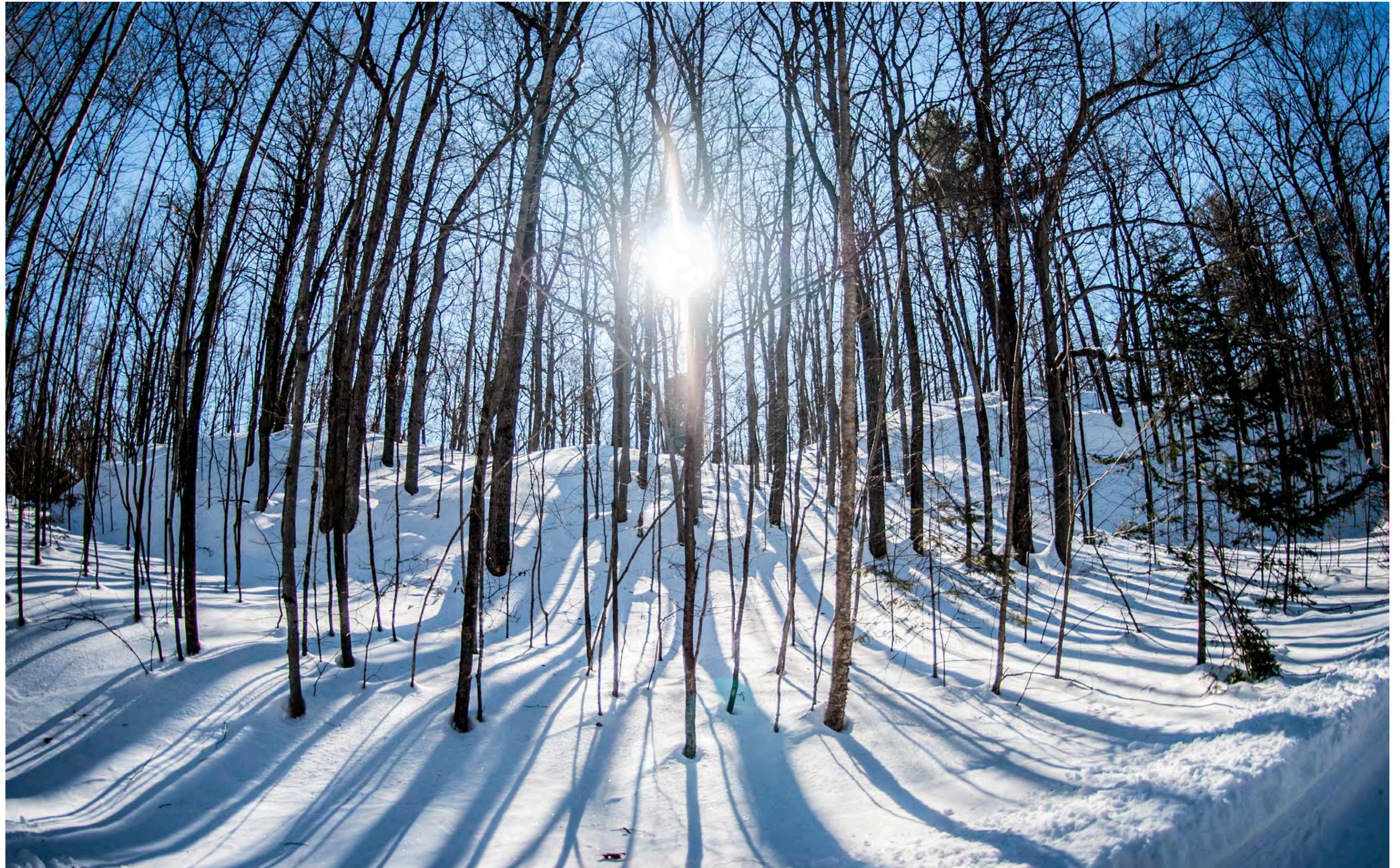
Numéro du Site	262	263	264	266	267	268	270	271	272	273	275	276	277	278	279	280	281	282	300	301	302	303
Note	23	24	34	29	23	31	30	33	29	25	28	35	36	33	33	30	31	28	31	24	22	27
Utilisation proposée	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	TR,T	T	T	T	T
Écran visuel proposé	N	O	O	O	N	O	N	N	O	O	O	O	N	N	N	N	N	O	N	N	N	N
Overture de vue proposée	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Proposer l'élimination ou la fusion de sites	O	O	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Contrôle de l'érosion requis	N	N	N	N	N	N	N	N	N	O	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Commentaires	Regrouper avec 263	Regrouper avec 262						Rendre le panneau plus visible								Rendre le panneau plus visible		Limites mal définies				

Numéro du Site	304	305	306	308	309	310	311	313	314	315	316	317	318	319	320	321	322	323	324	325	326	327
Note	28	24	28	24	26	25	34	25	25	25	27	26	26	29	28	27	25	29	25	24	25	26
Utilisation proposée	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T
Écran visuel proposé	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	O	N	N	O	N	O	O	O	O	N	O
Overture de vue proposée	N	N	N	N	N	N	N	O	O	N	O	N	O	O	N	N	N	N	O	O	N	N
Proposer l'élimination ou la fusion de sites	N	O	N	O	O	O	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Contrôle de l'érosion requis	N	O	N	N	N	N	O	N	O	N	N	O	O	N	N	N	N	N	O	N	N	N
Commentaires		Regrouper avec 308		Regrouper avec 305	Regrouper avec 310	Regrouper avec 309																

Numéro du Site	328	329	330	331	332	333	334	335	336	337	340	341	342	343	344	345	346	347	348	349	350	R1
Note	25	21	22	20	25	25	26	25	31	34	29	28	23	24	25	25	29	19	22	26	27	27
Utilisation proposée	T	T	T	T	TR, T	TR, T	TR, T	TR, T	TR, T	TR, T	TR, T	TR, T			TR, T	TR, T	TR, T		TR, T	T	TR, T	VR, TR, T
Écran visuel proposé	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	N	N			N	N	N		N	N	N	O
Overture de vue proposée	N	N	N	N	O	O	O	O	O	O	N	N			N	N	N		N	N	N	N
Proposer l'élimination ou la fusion de sites	N	O	O	O	N	N	N	N	N	N	N	N	O	O	O	O	N	O	N	N	N	N
Contrôle de l'érosion requis	N	O	O	O	N	N	N	N	N	N	N	N			N	N	N		N	N	N	N
Commentaires		Regrouper avec 330 & 331	Regrouper avec 329 & 331	Regrouper avec 329 & 330	Changer l'accès des véhicules							Regrouper avec 345	Regrouper avec 344									

Numéro du Site	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11	R12	R13	R14	R15	R16	R17	R18	R19	R20	R21	R22	R23
Note	29	28	29	27	29	28	29	27	30	25	30	29	30	29	23	29	23	29	26	26	27	26
Utilisation proposée	VR, TR, T		VR, TR, T		VR, TR, T																	
Écran visuel proposé	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O		O		O	O	O	O	O
Overture de vue proposée	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N		N		N	N	N	N	N
Proposer l'élimination ou la fusion de sites	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	O	N	O	N	N	N	N	N
Contrôle de l'érosion requis	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N		N		N	N	N	N	N
Commentaires																						

Numéro du Site	R24	R25
Note	27	27
Utilisation proposée	VR, TR, T	VR, TR, T
Écran visuel proposé	O	O
Overture de vue proposée	N	N
Proposer l'élimination ou la fusion de sites	N	N
Contrôle de l'érosion requis	N	N
Commentaires		



05

CONCEPT GÉNÉRAL

ZONES PAYSAGÈRES

L'analyse visuelle démontre que le lac Philippe, malgré sa beauté naturelle, manque de structure, de définition et, dans certains cas, d'identité. La forme sinueuse et en méandres ajoute à la complexité de l'expérience et elle peut rendre l'orientation assez frustrante pour les visiteurs qui en sont à leur première visite.

L'équipe propose de restructurer le terrain de camping en fonction de six zones paysagères clairement définies qui justifieraient davantage et amélioreraient l'expérience de camping. Chaque zone paysagère proposée reflète une typologie paysagère ou un écosystème du parc de la Gatineau. Elles offrent chacune une expérience claire et distincte et ciblent des types précis d'utilisateurs, en fonction de leurs attributs variés. En adoptant les typologies paysagères existantes, le terrain de camping renforcera le caractère unique du parc dans son ensemble et, à leur tour, ces catégories permettront l'établissement de lignes directrices et des règles claires pour l'aménagement et l'entretien de chaque zone.

La création de zones paysagères présente de nombreux avantages. Premièrement, les zones permettront de rehausser l'identité de chaque secteur et de clarifier la numérotation des sites pour en faciliter la circulation et l'orientation à l'intérieur du terrain de camping. De cette manière, Il devient beaucoup plus simple et facile de trouver le site 15 du Boisé, par exemple, en identifiant la zone et ensuite le site en particulier, que de trouver le site 321. Deuxièmement, les zones paysagères offrent des expériences éducatives en ce qui a trait à la diversité naturelle que l'on retrouve dans notre le parc. En mettant en valeur la végétation, la topographie et les écosystèmes différents, ces zones relient le visiteur au parc par une expérience directe, immersive et multi sensorielle. Enfin, et c'est peut-être le plus important, les zones paysagères captiveront l'imagination du visiteur dès le moment où la réservation sera faite. Le visiteur ne campera plus sur le site 321, mais il aura plutôt hâte de camper dans le pré, ce qui lui donnera l'occasion d'explorer le ruisseau et l'escarpement tout près sur le chemin de la plage.

Les zones paysagères proposées sont les suivantes :

01. LE PRÉ (THE MEADOW) – 41 SITES DE CAMPING

Le Pré est la première zone paysagère que le visiteur rencontre lorsqu'il entre sur le terrain de camping; cependant, cette zone est encore assez éloignée du cœur du terrain de camping et elle est donc paisible et sereine. Le Pré offre une atmosphère dégagée où l'on retrouve de hautes herbes indigènes, des fleurs sauvages et quelques arbres. Les campeurs du Pré sont autonomes, bien équipés et à la recherche d'une expérience de camping familiale et amicale avec tous les services.

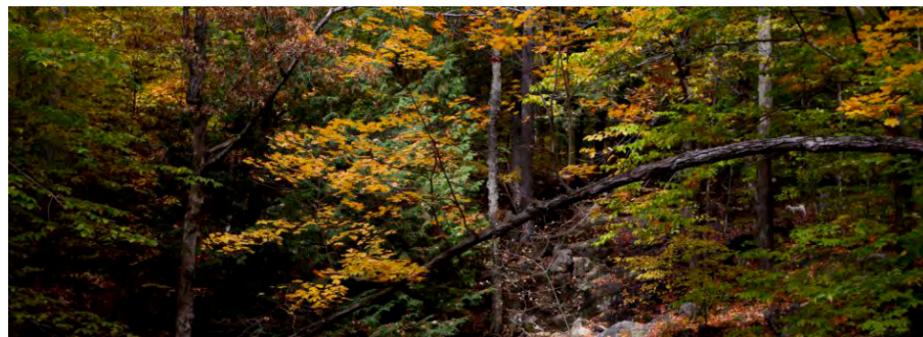
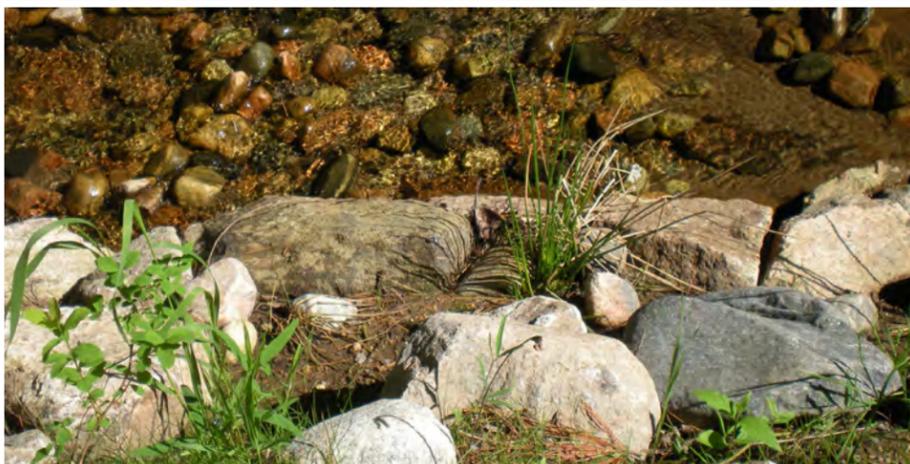
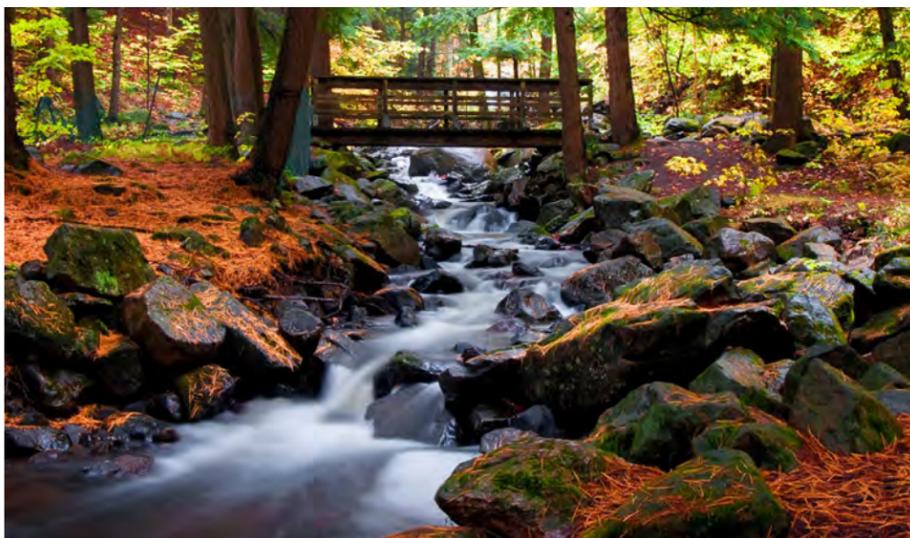
Les sites de cette zone sont assez grands et peuvent accueillir de gros équipements comme des véhicules récréatifs et des tentes-roulottes. L'accès est facile depuis la route, et l'eau courante et l'électricité sont fournies directement sur le site. Les vues entre les sites sont dégagées, ce qui crée un sentiment de voisinage et de communauté, loin de l'agitation générale du terrain de camping.



02. LE RUISSEAU (THE CREEK) – 32 SITES DE CAMPING

Le Ruisseau regorge de vie et d'activités. Situé près de l'entrée du parc, il offre également des services importants comme le dépanneur. Le paysage est caractérisé par une végétation riveraine indigène, de gros rochers et, bien sûr, le ruisseau nouvellement ouvert. Les campeurs du Ruisseau sont à la recherche d'une expérience familiale amusante au cœur du camping où le bourdonnement des activités est omniprésent.

Les sites sont de taille moyenne à grande et peuvent accueillir de petits véhicules récréatifs, des tentes-roulottes et des tentes traditionnelles. L'accès est facile, le niveau d'intimité est de faible à moyen et l'écran visuel entre les sites est quelque peu présent. L'électricité est fournie à tous les sites, mais les points d'accès à l'eau courante sont partagés.



03. L'ESCARPEMENT (THE ESCARPMENT) – 19 SITES DE CAMPING

Les sites de camping de cette zone ont tous une particularité : ils sont tous surélevés par rapport à la route. Le substrat rocheux exposé est souvent visible et la densité de la forêt de feuillus, commune dans le parc de la Gatineau, en fait une zone plus ombragée. Des vues filtrées sur le beau lac apparaissent à travers les arbres. Les campeurs de l'Escarpement sont à la recherche d'une expérience plus isolée, plus sauvage et unique.

De petits chalets verts autosuffisants ou des chalets prêts-à-camper sont dispersés dans l'Escarpement et la proximité des sentiers de randonnée en fait une destination intéressante toute l'année. Les autres sites de camping sont plus petits et réservés aux utilisateurs de tentes. Le niveau d'intimité est élevé, l'écran visuel entre les sites étant bien présent. L'électricité est fournie à tous les sites, mais l'accès peut être plus difficile, car la plupart des sites ne sont accessibles que par des escaliers.

04. LE BOISÉ (THE WOODLAND) – 115 SITES DE CAMPING

Le Boisé est la plus grande des six zones et offre une expérience de camping très traditionnelle. Des arbres à feuilles caduques et un sous-bois épais et diversifié sont des caractéristiques de cette zone. Les sites sont de grandes qualités, plats et intimes; ils sont idéaux pour les campeurs qui recherchent une expérience de camping familial classique.

Les sites de camping de taille moyenne peuvent accueillir des tentes et des tentes-roulottes et l'accès est facile. L'électricité est fournie à chaque site mais l'accès à l'eau courante est partagé.



05. LES COLLINES (THE HILLS) – 28 SITES DE CAMPING

Les sites de camping de cette zone sont situés au sommet d'un petit plateau surplombant le lac Philippe. Les vues filtrées sur le lac sont agréables à observer à travers les arbres. Les campeurs de la zone des Collines recherchent une expérience isolée, « rustique » et unique.

Les sites sont plus petits et ne peuvent accueillir que des tentes; ils conviennent parfaitement aux couples et petits groupes à la recherche d'une expérience vivifiante en plein air. Le niveau d'intimité est élevé, les sites sont plus éloignés les uns des autres et la zone-tampon plantée est principalement constituée d'arbres à feuilles caduques et de sous-bois herbeux. L'électricité n'est pas fournie. L'accès à l'eau courante est partagé.



06. LA PLAGE (THE BEACH) – 22 SITES DE CAMPING

Enfin, la Plage est la dernière zone paysagère et la zone la plus éloignée de l'entrée. Cette zone offre l'une des plus belles vues sur l'eau. Le paysage est très dégagé et très typique de nos plages sauvages canadiennes (grands pins de conifères avec des buissons riverains épars et de hautes herbes). Les campeurs de cette zone paysagère recherchent une petite oasis canadienne au milieu du parc de la Gatineau où le sol sableux grossier et la végétation des plages sont omniprésents.

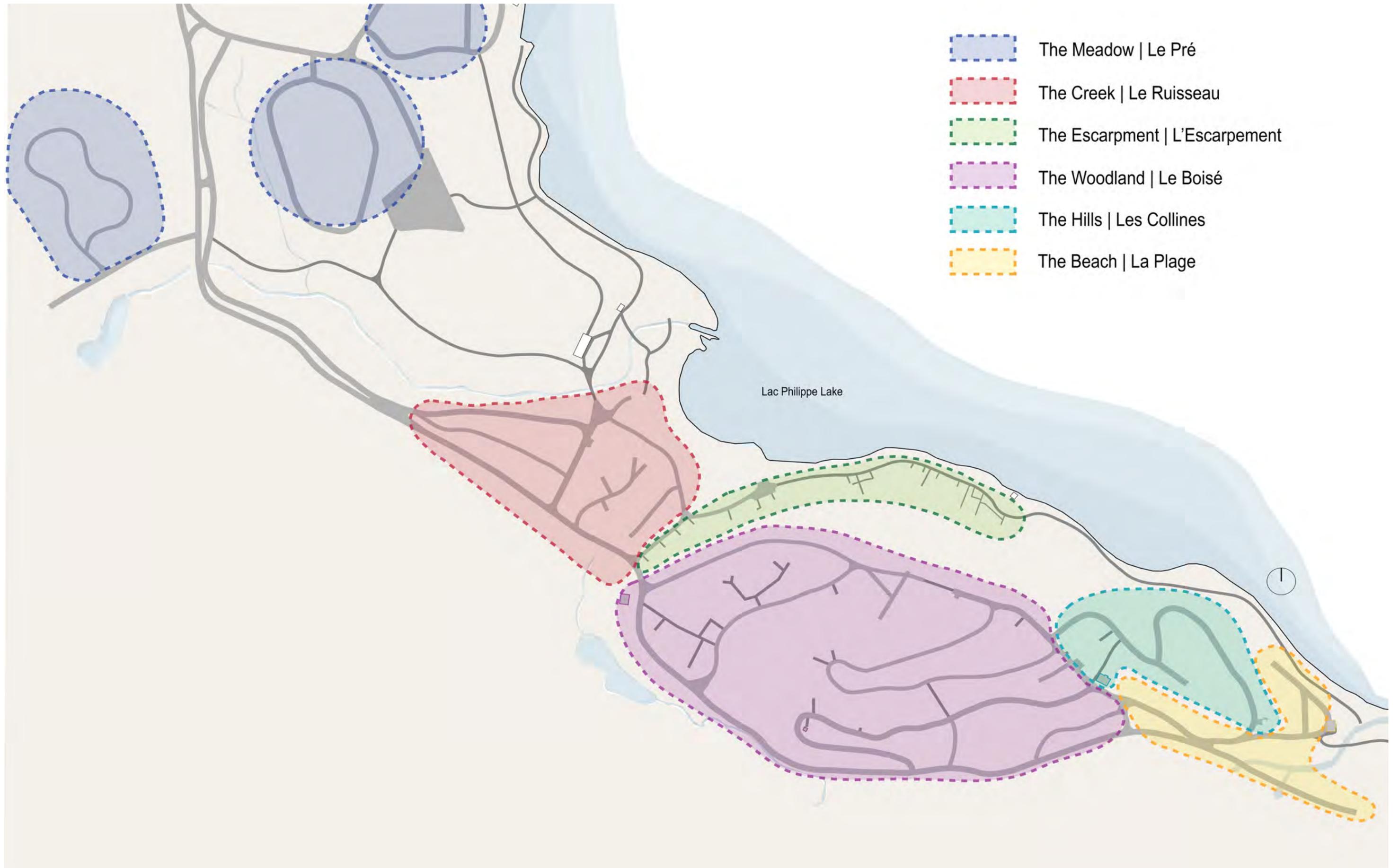
Les sites sont de taille moyenne et peuvent accueillir des tentes et des tentes-roulottes. L'électricité n'est pas fournie et l'accès à l'eau courante est partagé. Le niveau d'intimité entre le site est de moyen à faible, car les sites sont plus proches les uns des autres et la zone-tampon est très dégagée pour assurer une vue imprenable pour tous les sites de camping.

TOTAL PROPOSÉ : 256 SITES DE CAMPING

Tentes seulement : 32 sites
Tentes et tentes-roulottes : 132 sites
Tentes, tentes-roulottes et véhicules récréatifs : 32 sites
Tentes-roulottes et VR : 41 sites

Chalets (prêt-à-camper) : 19

Sites de camping de groupe : 6



No.	Zone	Nombre de sites	Utilisateurs ciblés	Superficie du terrain de camping	Accès	Intimité	Tampon	Distance entre les sites	Proximité des points d'intérêt	Électricité	L'accès à l'eau	Fosse septique	Expérience paysagère	Arbres	Sous-bois
1	The Meadow // Le Pré	45 sites	VR Large & Tente-roulotte	Grande	Facile	Faible	Bas et mince	Courte	Loin	Oui	Au site	Oui	Les épinettes et les amélanchiers indigènes sont disséminés dans un pré de vivaces indigènes ornementales. Un groupe de peupliers indigènes à proximité produit un son magnifique pendant les jours venteux. Le sous-bois doit minimiser les plantations d'arbustes et favoriser les plantations herbacées.	Picea Glauca, Picea rubens, Populus balsamifera, Populus Grandidentata, Populus Tremuloides, Betula Papyrifera, Amelanchier Arborea, Crataegus spp. elaeagnus commutata	Rudbeckia spp., Coreopsis spp., Anemone canadensis, Penstemon spp., Echinacea spp., Dancus carota, kalmia angustifolia
2	The Creek // Le Ruisseau	32 sites, 1 centre d'interprétation, 1 abri-cuisine, 1 dépanneur, 1 station de confort	VR Petit, Tente-roulotte & Tente	Grande à moyenne	Facile	Moyenne	Moyen	Moyenne	Proche	Oui	Partagé	Non	Des arbustes de hauteur moyenne sont plantés en touffes le long de la berge avec de grands pins, des mélèzes et des cèdres. Une végétation typique du côté du ruisseau est présente.	Pinus Strobus, Larix laricina, Abies balsamea, Thuja occidentalis	Cornus spp., Salix Spp, Myrica Gale
3	The Escarpment // L'Escarpement	4 sites, 14 chalets ou prêt-à-camper, 4 toilettes (dont 1 toilette dans chaque chalet)	Prêt-à-Camper & Tente	Petite	Difficile	Haute	Large & dense	Longue	Moyen	Oui	Au site	Oui	La gestion stratégique des forêts existantes est importante. L'identification des plantes clés à protéger est importante. La zone tampon doit être rendue inaccessible pour permettre une succession saine des plantes. Idéalement, un arbre du sous-bois à faibles caduques serait épais et en bonne santé.	Acer spp., Picea spp., Quercus Spp., celtis occidentalis, Tilia americana, Tsuga canadensis	Sous-bois 01 - Arbres moyens: Acer spicatum, Carpinus caroliniana, Ostrya Virginiana // Sous-bois 02 - arbustes et couvre-sols: Gaultheria, Trillium, Sanguinaria canadensis
4	The Woodland // Le Boisé	110 sites de camping, 5 prêt-à-camper, 3 abris-cuisines, 2 stations de confort, 1 toilette	Tente-roulotte & Tente	Moyenne	Facile	Moyenne	Moyen & dense	Moyenne	Moyen	Oui	Partagé	Non	Cette zone représente la forêt très typique du Parc de la Gatineau. Autant que possible, on devrait mettre l'accent sur la plantation d'arbustes hauts afin de créer des zones tampons denses entre les sites. Éliminer de tondre la pelouse autant que possible.	Acer spp., Picea spp., Quercus Spp., celtis occidentalis, Tilia americana, Tsuga canadensis	Sous-bois 01 - Arbres moyens: Cornus spp., ribes spp. Diervilla lonicera, Hammamelis virginiana, Rosa blanda, shepherdia argentea // Sous-bois 02 - arbustes et couvre-sols: Gaultheria, Trillium, Sanguinaria canadensis
5	The Hills // Les Collines	28 sites de camping, 1 abri-cuisine, 1 station de confort	Tente	Petite	Moyen	Haute	Large & dense	Longue	Moyen	Non	Partagé	Non	Les Collines sont une zone plus robuste de la forêt. Les espèces d'arbres sont très similaires. Le sous-bois doit être constitué d'arbustes plus petits pour permettre d'admirer les vues du lac.	Acer spp., Picea spp., Quercus Spp., celtis occidentalis, Tilia americana, Tsuga canadensis	Sous-bois 01: Juniperus communis, fougère
6	The Beach // La Plage	22 sites de camping, 1 station de confort	Tente-roulotte & Tente	Moyenne	Facile	Faible	Bas et mince	Moyenne	Proche	Non	Partagé	Non	Les arbres de cette zone sont des spécimens autonomes. Il est important de penser à la succession des arbres pour éviter les zones dénudées à l'avenir. Le site est plus ouvert et le sous-bois est constitué principalement de hautes herbes non tondues qui se déplacent gracieusement dans le vent.	Pinus Strobus, Quercus alba, Quercus macrocarpa,	Phleum pratense, Poa trivialis, Agrostis alba, Trifolium Repens (mélange déjà existant au Parc)

ÉLECTRICITÉ ET EAU COURANTE

Nos recherches précédentes ont démontré que le terrain de camping du lac Philippe est le seul terrain de camping de la région où l'électricité n'est pas fournie sur des sites. La même recherche a clairement démontré que l'électricité et l'eau courante sur place sont des facteurs importants pour les campeurs, en particulier pour les VR et les tentes-roulottes.

Le parc de la Mauricie (Parcs Canada) a récemment mené des recherches similaires. Le parc de la Maurice offre actuellement 62 sites avec électricité et souhaite doubler son offre avec 60 sites supplémentaires. Lors de l'analyse des données, les gestionnaires se sont rendu compte que leurs sites avec électricité étaient les premiers à être réservés et que les campeurs qui utilisent des sites électrifiés prolongent habituellement leur séjour d'un jour de plus que les campeurs des sites non électrifiés.

Selon une récente conversation avec Martin Soucy, vice-président à l'exploitation de la SEPAQ, il est essentiel d'offrir l'électricité sur certains sites de camping. Le camping traditionnel diminue rapidement et l'électricité et l'eau courante sur place permettent aux terrains de camping d'attirer un tout autre type de campeur : les campeurs en tente-roulotte et VR.

L'équipe propose d'électrifier 206 sites (le Pré, le Ruisseau, l'Escarpement et le Boisé), 50 sites demeurant sans électricité (les Collines et la Plage). Bien que ce nombre semble élevé, le déclin du camping traditionnel en tente est important et l'équipe croit que le terrain de camping du lac Philippe devrait être proactif et adapter ses équipements et ses services.

Toutefois, l'installation sur place de poteaux et de boîtes électriques est un facteur important pour assurer l'efficacité du service d'électricité à grande échelle sur tout le terrain de camping. Bien que l'objectif soit de fournir des services modernes, la qualité visuelle de l'environnement naturel doit rester un facteur majeur de la stratégie d'électrification. Les bornes et les infrastructures électriques doivent être bien positionnées, discrètes et se fondre dans la nature.

DÉPANNEUR

Le dépanneur existant est dans un état de délabrement avancé. Il ne répond plus aux besoins du terrain de camping et nuit à l'image globale du parc. Après mûre réflexion, l'équipe a estimé que son emplacement (dans la zone paysagère du Ruisseau) était approprié. Il est central et accessible à partir de tous les secteurs principaux du terrain de camping. Tous les campeurs de l'Escarpement, du Boisé, des Collines et de la Plage doivent emprunter cette route principale en voiture, à pied ou à vélo pour se rendre à leur site de camping. L'équipe suggère de le déplacer légèrement au sud-est et de réduire considérablement son espace de stationnement afin de laisser suffisamment d'espace pour permettre la réhabilitation et l'éclairage naturel du ruisseau.

L'équipe s'est également penchée sur la possibilité de déménager le dépanneur entre les sites 161 et 169. Cet endroit est dégagé, de niveau et quelque peu central. Toutefois, l'équipe a estimé que l'emplacement actuel constituait un point central du terrain de camping qui sert de repère visuel pour délimiter l'arrivée des campeurs. Le dépanneur aurait plus d'impact et serait plus facilement accessible à son emplacement actuel.

La nouvelle architecture proposée devra reposer sur des lignes directrices de conception détaillées qui s'appliqueront à toutes les nouvelles infrastructures du terrain de camping. L'équipe croit que tout nouveau bâtiment doit promouvoir une architecture verte et durable, être ouvert sur le paysage environnant et refléter fortement les éléments qui définissent le caractère du parc.



Nouveau chalet en construction dans le parc (2014-2015)

À l'intérieur, le dépanneur doit être accueillant et chaleureux. De la crème glacée, des collations santé, du bois, du café et peut-être même des repas déjà préparés pourraient être offerts. Des cartes de la région et des listes d'activités, des informations générales et l'accès à internet pourraient être fournis aux campeurs. À l'extérieur, des tables, des hamacs et des chaises Adirondack offriraient aux visiteurs un endroit pour relaxer, siroter leurs délicieux cafés et chocolats chauds, et profiter d'une vue magnifique sur le ruisseau récemment rouvert. La station de vidange doit être déplacée ailleurs, dans un endroit plus discret, mais facilement accessible.

Vous trouverez ci-dessous des images d'inspiration pour le nouveau dépanneur :



Parc Cape Lazon



Parc national de Tremblant

CENTRE D'INTERPRÉTATION

Lors de notre précédente séance de recherche et de visionnement, l'idée d'un centre d'interprétation accueillant a souvent été évoquée. Ce centre d'interprétation permettrait aux visiteurs de comprendre l'importance écologique du parc de la Gatineau, d'en découvrir les richesses et d'informer et d'éduquer les campeurs sur les meilleures pratiques et initiatives du parc.

Le centre pourrait offrir des services de location d'équipement (canoë, kayak, hamac, vélo, etc.), ainsi que des leçons sur la façon de les utiliser. On pourrait y aménager un amphithéâtre extérieur adjacent où des activités d'interprétation, des narrations d'histoires et même des événements sous les étoiles pourraient avoir lieu. Le centre offrirait également un refuge et un abri aux campeurs pour les activités les jours de pluie : jeux de société, accès à internet, laverie automatique et bien d'autres services.

L'équipe suggère de réutiliser le casse-croûte de la plage Parent et de le convertir en un nouveau centre d'interprétation. Sa situation privilégiée, au bord de l'eau, en plein centre de la zone paysagère du Ruisseau et accessible tant aux campeurs qu'aux visiteurs d'une journée, en fait un excellent choix. L'architecture unique crée une géométrie intéressante et fournit des lignes de vue intéressantes sur l'eau et les collines. On pourrait aussi envisager d'utiliser la synergie potentielle entre un centre d'interprétation rénové et le nouveau dépanneur, ce qui créerait une structure exceptionnelle à usages multiples et libérerait de l'espace à l'intérieur du terrain de camping.



Parc national de Tremblant



Centre d'accueil Tremblant



Centre d'accueil Anasazi



Centre d'accueil Red Rock Canyon



Activités d'interprétation

ABRIS-CUISINES

Nous proposons d'inclure des abris-cuisines en plein air comme commodité à valeur ajoutée sur le terrain de camping. Ces nouvelles constructions seraient assez petites et offriraient quelques évier, grilles, comptoirs et tables pour les campeurs qui ont besoin d'un endroit pour préparer et nettoyer la nourriture, faire la vaisselle ou manger en toute sécurité pendant les jours de tempête. Nous proposons l'ajout de 5 abris-cuisines répartis sur l'ensemble du terrain de camping dans différentes zones paysagères.

L'une d'elles pourrait être installée dans la zone du Ruisseau, près du site A10. Trois seraient ajoutées à la zone du Boisé, en remplacement de l'ancien amphithéâtre, du site 121 et du site 217. La dernière pourrait être ajoutée à la zone des Collines, à proximité du bloc sanitaire existant et serait également accessible aux campeurs de la zone de la Plage. Les campeurs de la zone du Pré (principalement en VR et en grande tente-roulotte) et les campeurs de la zone de l'Escarpement (principalement en chalet) n'auront pas besoin de telles installations.

L'équipe envisage l'aménagement d'abris sous forme de petites structures intégrées. Les lignes directrices architecturales devraient une fois de plus être respectées (lignes de toiture, matériaux et pratiques exemplaires durables).



Parc Vincent Massey - Bâtiment écologique/durable



Parc de la Gatineau - Établissement de plage avec des évier extérieurs

CHALETS (PRÊT-À-CAMPER)

Comme l'ont démontré des études antérieures, l'expérience du « prêt-à-camper » gagne en popularité. Le terrain de camping du lac Philippe offre déjà ce service, mais l'équipe croit qu'un investissement supplémentaire dans ce type d'infrastructure serait avantageux pour le terrain de camping. Étant relié à la région de la capitale nationale et ayant donc un nombre important de visiteurs internationaux, l'expérience sous forme de « forfait » ou « d'hôtel-camping » tout inclus permettant au visiteur de n'apporter que ses vêtements et articles de toilette, pourrait être très populaire. Ce type de camping permet également d'ouvrir notre porte à un autre type d'utilisateurs, les campeurs 4 saisons.

L'équipe croit que ces nouveaux chalets devraient refléter l'excellence du design et qu'ils devraient être uniques à notre parc. Ils devraient être à l'image de la capitale nationale et promouvoir les pratiques exemplaires en matière d'architecture durable.

Leur intégration au site est importante. Les utilisateurs de ces chalets doivent se sentir isolés du reste du monde et n'avoir aucune vue directe sur les chalets voisins. L'équipe les a placés dans une forêt très dense avec un grand potentiel de vue sur le lac, ce qui ajoute un élément très positif à l'expérience. Idéalement, chaque chalet devrait offrir l'eau courante et l'électricité, une toilette, un évier, un poêle à gaz, un foyer au bois, un mini-frigo et de 2 à 4 lits.



Un bon exemple d'unicité et de conception spécifique au site - Ecocamp Patagonia



Projet de réhabilitation du ruisseau Smith Beach, Été 2013

ÉCLAIRAGE NATUREL DU RUISSEAU

En 2013, l'éclairage naturel du ruisseau de la plage Smith a été complété, laissant la région avec un magnifique affluent naturel à écoulement libre. L'initiative d'éclairage naturel du ruisseau existant qui traverse le terrain de camping s'inscrit directement dans l'orientation du Plan directeur du parc de la Gatineau, qui met l'accent sur la protection des écosystèmes tout en mettant en valeur la beauté environnementale du parc et en mettant l'accent sur le plaisir du public. Les chenaux de cours d'eau à écoulement libre reconnectent les gens à leur environnement naturel par leur aspect visuel, la sensation qu'ils procurent et l'odeur de l'eau libre, ainsi que par le contact avec les créatures et la végétation aquatiques et riveraines. D'un point de vue environnemental, les avantages de l'éclairage naturel du ruisseau sont nombreux :

- il améliore la qualité de l'eau en l'exposant à l'air, au soleil, à la végétation et au sol, ce qui contribue à transformer, absorber et neutraliser les polluants;
- il rétablit l'habitat aquatique et facilite le passage d'espèces importantes de poissons, d'amphibiens et d'insectes;
- il rétablit les habitats riverains et les corridors précieux pour le déplacement de la faune.

L'agrandissement prévu du ruisseau aura un impact sur les sites environnants ainsi que sur le dépanneur. Le ruisseau est à l'heure actuelle un élément mineur qui offre les bruits de fond agréables d'eau vive, mais aucun lien visuel. L'objectif est d'élargir la zone naturalisée autour du cours d'eau et d'en faire un atout naturel.

La nouvelle construction du dépanneur mettra l'accent sur le ruisseau et permettra aux campeurs d'en profiter de près.

AGRANDISSEMENT FUTUR DU TERRAIN DE CAMPING

Dans le cadre de la restructuration du camping, l'équipe propose de fermer plusieurs sites de camping. Afin d'éviter la perte de revenus potentiels, 4 zones supplémentaires ont été identifiées pour l'aménagement de sites de camping. Ces nouvelles zones nécessiteraient des analyses plus approfondies (études environnementales, visuelles et de faisabilité) pour que nous puissions déterminer la meilleure méthode d'aménagement de ces futures zones.

Deux des nouvelles zones de camping proposées (01 et 02) seraient situées près de l'entrée du parc à l'intérieur de la zone paysagère du Pré. Ces zones pourraient accueillir des véhicules récréatifs et des tentes-roulottes de grande taille et les sites offriraient l'électricité et l'eau courante. L'équipe envisage l'ajout de 25 à 30 nouveaux sites de camping dans ces 2 zones supplémentaires. L'une des zones (la zone septentrionale) se trouve à proximité d'un milieu humide, mais aucune espèce en voie de disparition n'a été observée et la zone ne se trouve pas dans la zone protégée riveraine. Son aménagement futur nécessitera un examen approfondi et une planification minutieuse.

La troisième zone (03) se trouve plus loin sur le terrain de camping, près des blocs sanitaires de la plage Smith. Environ 10 sites non électrifiés pourraient être ajoutés dans cette zone. L'aménagement devra respecter le caractère paysager de la plage. L'analyse visuelle de l'environnement a révélé la présence de noyers cendrés (une espèce en voie de disparition) dans cette région. L'équipe n'envisage pas l'abattage d'arbres dans le cadre des travaux d'aménagement futurs dans cette zone, mais si nécessaire, l'abattage des arbres devrait se faire avec beaucoup de respect et de précaution.

La dernière zone potentielle nécessite l'ouverture du bois connu sur le plan culturel sous le nom du curé Bélisle (04). Ce quatrième secteur d'aménagement potentiel est plus éloigné du terrain de camping et pourrait représenter des défis d'intégration plus importants. L'équipe suggère de faire de cette zone une 7e zone paysagère pouvant accueillir différents utilisateurs cibles et reposant sur d'autres directives d'aménagement paysager.

Ces agrandissements devraient se faire graduellement. Ils ne devraient pas être une priorité pour le parc et devraient être échelonnés sur plusieurs années, une fois que les conditions et les problèmes existants auront été réglés.

